

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 51. VOL. III. — SAMEDI 9 MARS 1844.
Buccau, rue de Seine, 55.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Comptier de Paris. Vue du Pont de Beaucaire emporté par un coup de vent; *Porte de Nauve l'Etsfeldt.* — *Frappés d'un Amas en Afrique.* (Suite et fin.) — *Paris souterrain.* (3e art.) Plan indicatif de l'Entree des Catacombes et des Carières de Paris; *Éboulement de la Galerie des Port-Mahon.* — *Portrait du Général Jean-Pierre-Tomé.* — *Fusil indien.* — *des Catacombes.* — *Observations météorologiques.* Février. — *Histire de la Semaine.* — *Intérieur de la Chambre des Députés.* Tribunes des deux Chambres. Tribune des Orateurs de la Chambre des Députés. — *Intérieur de la Chambre des Députés.* Souvenirs du Président; La Tribune des Orateurs et le Banc des Ministres à la Chambre des Députés; *Portrait du Banc des Ministres.* — *Académie des Sciences.* — *Portrait de l'Amiral Alvaro Perez.* — *Portrait maritime* par M. G. de La Landelle. (Suite et fin.) *Une Gravure.* — *Théâtre.* — *Scène de Carlo et Cortin.* — *Chinuleries.* Deux Gravures. — *Bulletin bibliographique.* — *annonces.* — *Bronzes.* — *Une Gravure.* — *Amusements des Sciences.* Deux Gravures. — *Problème d'échecs.* — *Rebus.*

Courrier de Paris.

Mais où sommes-nous, bon Dieu? tout est sombre et sinistre; les bruits de la ville, les nouvelles du dehors n'apportent à la curiosité publique que des faits déplorables ou sanglants! — Vous sortez de votre lit le matin, enveloppé de votre robe de chambre ouatée, les pieds dans vos pantoufles, le teint frais, la bouche souriante, l'œil calme et doux, comme un honnête homme qui a dormi la grasse matinée, avec un cœur léger et une conscience en repos; vous vous dans votre fauteuil à bras, au coin d'un feu joyeux, remuant dans votre cervveau les idées les plus aimables et les plus sereines, et aimant toute la nature, comme dit la chanson de Lantara. — Cependant vous prenez votre journal du matin, vous en brisez l'enveloppe légère, et d'un œil curieux vous y cherchez les nouvelles récentes de ce monde charmant, de ce délicieux univers dont vous êtes amoureux; tout à coup votre regard s'assombrit, votre visage s'assombrit, vous plissez, vous rougissez tout à la fois; une invincible tristesse s'empare de toute votre personne, et au lieu d'un air de fête, comme tout à l'heure, vous avez un air d'enterrement.

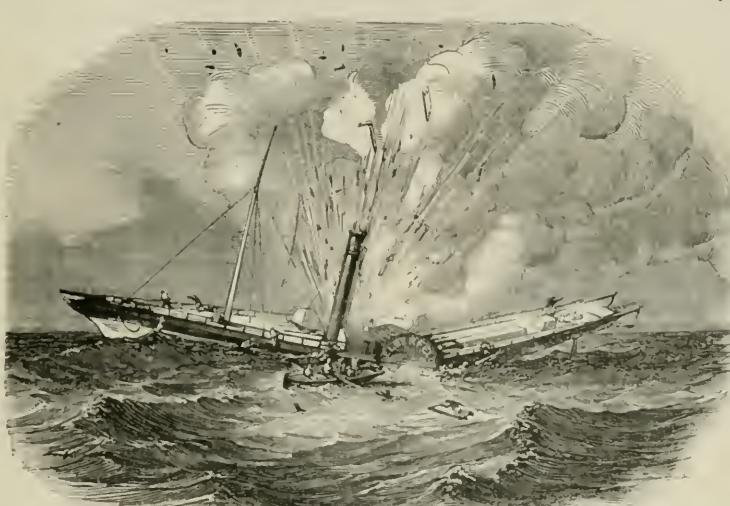
C'est qu'en effet, depuis quelque temps, tout journal est une véritable nécropole, un champ de meurtres et de ruines, une forêt de Bondi, où il n'est pas sain de passer seul et sans armes. Le lecteur qui s'aventure imprudemment dans la contrée des Nouvelles diverses, tréaille à chaque pas et court

risque de la vie; ici un bandit s'introduit dans la maison d'un millionnaire, et laisse après lui un coffre-brisé et un cadavre étendu sur les dalles; là deux pauvres vieilles femmes tombent sous les coups d'un assassin; tous les jours du sang, tous les jours des crimes hideux, tous les jours des crânes fendus, et le vol se glissant dans les demeures et y introduisant le meurtre à l'œil bagard. — Hier c'était la veuve Sénepart, aujourd'hui le banquier Bonon-Cadot, demain l'Anglais Ward; chaque semaine a son forfait, son bourreau, sa victime; et les journaux ne manquent pas de vous donner, avec une exactitude qui fait dresser les cheveux sur la tête, les plus minimes et les plus horribles détails de ces effroyables aventures. — En vérité, en lisant les feuilles du matin, on se tâte pour s'assurer si on n'a pas reçu quelque coup de couteau ou de poignard, et peu s'en faut qu'on ne crie: « A la garde! » La main de la justice saisissant le criminel, la loi le frappant de son glaive, ne semblent plus même inquiéter le criminel. L'importun sculpteur P... a été frappé de dix coups de stylet par son apprivoi, qui venait d'assister au supplice de Pouliann; et peut-être quelque assassin en期待ative se prépare à suivre assidûment les débats de l'affaire Dutros, le meurtrier de madame Sénepart, qui commençeront la semaine prochaine. Ne sont-ce pas là des faits épouvantables et qui attestent malheureusement qu'il y a, à côté de tout monde de meurs si faciles et si douces, je ne sais quelle race féroce de damnés toujours armée et toujours menaçante? Quel est le moyen d'apporter la lumière à ces âmes ténébreuses et perdues? N'y a-t-il aucun, et la société aura-t-elle toujours ses tigres, ses hyènes, ses châtaignes?

C'est peu des hommes; les choses se mettent de la partie et jouent, à leur tour, des jeux effrayants et terribles; tantôt — et nous en avons eu tout récemment de douloureux exemples — c'est l'incendie qui allume ses flammes dévorantes et détruit de rues manufactures, le palé ouvrier, sans travail et sans pain, erre sur les décombres funesta; tantôt c'est l'inondation, — les récits publiés l'attestent, — qui prohème sur les campagnes et sur les villes ses irrésistibles flots; les bâmeaux disparaissent, la campagne est dévastée; des cadavres d'hommes et de femmes flottent à la surface des vagues déchainées; l'inondation, d'autant fois plus avide et plus insatiable que le dévorant incendie! En vain la prévoyance humaine s'efforce d'opposer un obstacle à cet en-



(Vue du Pont de Beaucaire, emporté par un coup de vent.)



(Perte du Navire *Elberfeldt*.)

nom sans frein ; il rugit, il s'agit avec rage, et brisant, comme une paille fragile, la digue la plus solide, répand la peur, la mort, le désastre de tous côtés. — Plus loin, c'est l'ouagan qui gronde ; l'ouragan, à qui rien ne résiste ; l'ouragan, monstre aux effroyables tourbillons, qui déracine les arbres dans sa course hideuse, abat les hautes tourres et les hauts clochers, emporte les toits et les murailles, fait écraser les arches des ponts et les engloutit dans les fleuves. — Qui n'a pressenti l'épouvante en entendant la récente nouvelle de la ruine du pont de Beaucaire, qu'une trombe furieuse a fait voler dans les airs et disperser par débris, laissant des cadavres sur la rive.

Voilà les faits sinistres qui occupent la ville depuis quinze jours, et se mêlent au bruit de ses fêtes ; l'élegant Paris ne s'en amuse pas moins et continue à courir le bal. — Ces pauvres gens inondés, noyés, ruinés, assassinés, incendiés, mais savez-vous que c'est affreux, ma chère ! — A propos, dansiez-vous la polka ?

Rien n'est plus intéressant, en effet, que la polka ; rien ne cause en ce moment des émotions plus profondes, rien, pas même l'aventure du navire hollandais *L'Elberfeld*. — Ce navire était en route pour l'Angleterre, sous le commandement du capitaine Stranach ; il avait à son bord M. Busch. En approchant des côtes, M. Busch l'observa au capitaine Stranach que, depuis quelques instants, le navire tressaillait en marchant. Pour M. Busch, navigateur habile, ce tressaillage était le signal d'une prochaine catastrophe ; M. Busch prévoyait que le bâtimant, construit en fer, ne tarderait pas à s'entrouvrir : « Alerte ! capitaine ; faites préparer les embarras ! alerte ! alerte ! »

A peine l'alarme était-elle donnée qu'on entendit un craquement épouvantable ; M. Busch avait dit vrai ; *L'Elberfeld* venait de se rompre par le milieu, en deux parts égales. « Nous sommes perdus ! » s'écria l'équipage. — Arrêtez les machines ! hors les embarcations ! » repliqua M. Busch ; et en même temps il se jeta dans le canot avec deux hommes et fit amener. Le vent soufflait avec violence ; cependant M. Busch, avec un rire sang-froid, et une grande habileté, maintint le canot le plus près possible de l'arrière du navire ; en même temps il criait au capitaine Stranach de se jeter à la mer avec un aviron, afin d'éviter d'être écrasé entre l'arrière et l'avant, qui se rejoignaient en s'abîmant.

Ce fut alors un moment suprême et terrible ; le navire sombra ; les chaufferies, écrasées par le choc des deux parties du bâtimant, lancèrent dans les airs d'immenses nuages de vapeur et des jets d'eau bouillante ; enfin, au milieu de ce vaste tourbillon de flamme et de fumée, *L'Elberfeld* disparut dans l'abîme bleuté, après une horrible explosion ; spectacle effrayant et grandiose !

Aussitôt M. Busch s'avança sur le champ du désastre, pour sauver les victimes ; la première qu'il recueillit fut le capitaine Stranach, qui se tenait sur l'eau, soutenu sur un débris flottant de *L'Elberfeld* ; après le capitaine, M. Busch sauva les matelots ; l'équipage se composait de treize hommes, trois seulement périrent dans cette fatale journée. Pendant quatre heures, le canot portant M. Busch, le capitaine Stranach et leurs compagnons, flotta au caprice des vents sur une mer agitée et sombre ; la Providence envoya enfin à leur renouvellement le navire la *Charlotte*, qui les prit à son bord et les mit à l'abri de tout danger.

J'ai entendu raconter cette catastrophe de *L'Elberfeld*, beaucoup mieux que je ne le fais, dans un bal charmant, par une femme fine et blanche, au doux regard, aux lèvres roses, aux dents d'ivoire, à la taille de grêpe, à la jambe de biche, au petit pied de l'île, qui se leva en souriant, après le récit terrible qu'elle venait de faire, pour se livrer aux bras d'un valseur acharné ; je pensais, en la voyant si ardente au plaisir, que toutes ces frêles et intrépides petites Parisiennes valseraient encore, valseraient toujours, alors même qu'une voix leur crieraient, comme M. Busch au capitaine Stranach : « Prenez garde, la mort est sous vos pieds ; le sol fréssaille, et la salle du bal va s'entrouvrir, s'écrouler et vous engloutir ! »

Il y a aujourd'hui à Paris un homme dont on parle certainement beaucoup plus que de tous les hommes de génie ou de talent de notre époque ; cet homme a un crédit immense, une réputation prodigieuse ; son nom est dans toutes les lèvres ; il n'est question que de lui du matin au soir : « Eh bien ! l'avez-vous vu ? Vous êtes-vous entendu avec ce personnage merveilleux ? Veut-il, ou ne veut-il ? irez-vous le trouver, ou daignera-t-il venir chez vous ? » Telles sont les questions qu'un échange de tons côtés ; ni Mirabeau ni Napoléon n'ont excité une pareille rumeur et obtenu un tel crédit. — Le nom de ce prodige, s'il vous plaît ? — Ce prodige se nomme Cellarius. Vous me regardez d'un air ébahis ; quoi ! vous ne connaissez pas Cellarius ? Mais qui êtes-vous ? mais que faites-vous ? mais d'où sortez-vous ? Quand on vous parle de Cellarius, faire cette mine d'ignorant et de débarqué de Pontouï ! en vérité, c'est à ne plus oser dire qu'on est de vos amis ! c'est à vous tourner le dos ! c'est à vous mettre à la porte ! c'est à vous faire fuir une lieue à la ronde !

Apprenez donc, et ne l'oubliez pas, que Cellarius est un homme... ah !... un homme dont... un homme que... un homme... c'est un homme enfin... qui donne des leçons de polka ! Il n'y a guère qu'un mois qu'à la polka fait tourner la tête ou plié la jambe à nos lumières, depuis la jeune femme aux crins noirs et blonds, aux reins souples et cambriés, jusqu'à la femme éminente pourvue d'une fausse éminence, jusqu'à la femme éblouissante et éblouie. Ce mois a suffi pour élever Cellarius au-dessus de la colonne ; Mursard n'est plus qu'un drôle ; Cellarius va mettre l'empereur Mursard à bas de son piédestal ! Cellarius n'était rien hier, il est tout aujourd'hui.

Vous jugez de l'air de Cellarius et des allures qu'il se donne ; mais, après tout, comme le grand Cellarius n'a pas le don d'ubiquité, et qu'il ne saurait être en temps partout où on le demande, il se partage le plus qu'il peut, et se lève au quart d'heure, à la demi-heure, à l'heure, je ne dirai pas à la course, un personnage de l'importance de Cellarius ne prend

pas la peine de se déranger ; on vient chez le grand homme. Baroques, duchesses, comtesses, marquises, lumières de bâti-quer, femmes de notaire, femmes d'agents de change et abundantes, et heureuses celles qui l'ont bien reçue ! Certains a répondu hier au valet de chambre d'une comtesse : « Dites-lui que je n'ai pas le temps, et qu'il y a une fausse trappe ! » au gamin d'une marquise : « Prent-être ; » au chasseur d'une princesse : « J'y songerai ; » au premier gentilhomme d'une impératrice : « Qu'elle attende. »

Quant au prix de ses leçons, le grand homme est modeste ; il y a six semaines, il demandait vingt francs pour heure ; c'était le commencement de sa célébrité, le tarif s'est accru depuis, en proportion de sa renommée ; et avant un mois, sulla mode de Cellarius ne se ramifia pas, nous vous apprendrons probablement qu'en quart d'heure de polka du danseur Cellarius est une heure hors de prix que l'on n'obtient plus qu'en déposant un cautionnement de 100,000 francs chez le concierge.

Je demande pardon à Jeanne d'Arc de le faire intervenir dans ces passe-temps mondains ; la clâture, simple et pieuse Jeanne va se trouver bien déplacée au milieu de ces têtes légères et folles de polka ; mais elle n'abandonnera en faveur de ma bonne intention, qui est de rendre justice au talent d'un poète et à une œuvre distinguée : la poésie s'appelle Porchat, et il est de causanne, l'œuvre, qui a pour titre : *la Mission de Jeanne d'Arc*, vient de paraître à la librairie Duibochet, rue de Seine. Sons ce titre, *la Mission de Jeanne d'Arc*, on pourrait songer à quelque épopee en vingt-quatres chants ; il n'en est rien, et nous ne prenons pas notre lecteur à tort ; c'est d'une tragédie qu'il s'agit, d'une tragédie en cinq actes, tragédie accueillie avec honneur au comité du Second-Théâtre-Français, et qui devait tenir les chances de la représentation publique. M. Porchat a préféré céder à des considérations qui font l'elogie de sa modestie et de sa délicatesse, et refuser sa tragédie pour ne pas faire concurrence à des œuvres présentées sous le même nom et le même sujet, et ne pas nuire à des droits antérieurs. Après quoi, M. Porchat s'est heureusement décidé à livrer à Jeanne d'Arc l'impression.

Nous venons de lire cet ouvrage intéressant et consciencieux, et c'est en toute sincérité que nous regrettons que la Jeanne de M. Porchat n'ait pas jusqu'au bout poussé l'aventure et récité sa poésie en face de la rampe, au lieu de la faire brocher ou relier pour toute fortune ; sans nul doute, Jeanne aurait réussi. Des caractères bien étudiés, un style clair et élégant, de nobles idées, des sentiments vraiment français, un drame émouvant et varié, n'est-ce donc rien ? Nos auteurs, même ceux en crédit, nous lisons souvent de tels présents ! et sommes-nous si fous gâtés par eux qu'il faille ne pas tenir compte à M. Porchat des honorables qualités de sa tragédie ? Eh bien ! si on ne peut pas entendre cette Jeanne au théâtre, du moins peut-on la lire au coin de son feu. Qu'on lise donc la Jeanne de M. Porchat, on verra que certains de nos poètes, qui donnent aussi dans le tragique, feront sagement d'entreprendre un petit voyage à Lautunne.

Nous avons entre les mains une lettre de madame Cintadoreane datee de La Havane ; elle annonce son retour à Paris pour les premiers temps de 1843. Pour revenir, il faudra que madame Cintadoreane s'arrache aux ovations que l'Amérique multiplie sous ses pas. Il ne s'est rien vu de tel depuis le passage de Fanny Ellsler. La voix de madame Cintadoreane produit là-haut le même enthousiasme que le pied de l'adorable Fanny avait partout soulevé. De Philadelphie à Baltimore, de Washington à Richmond, de Richmond à Charlestown, la voix mélodieuse a séduit les plus rebelles. Artot, comme on sait, accompagnait madame Cintadoreane et partage sa course triomphale. Les villes envoient des députations ; les sociétés offrent des fêtes. A Charlestown, après le concert, la fôlue, s'échappant bruyamment par toutes les issues du théâtre, reconduisit les artistes jusqu'à leur hôtel, au milieu des vivat, et à la hure de mille flambées. — A La Havane, où ils arrivèrent le 15 janvier, après une traversée périlleuse, ils étaient attendus avec une telle impatience, que le port se trouva tout à coup converti d'une immense multitude pour les recevoir. Le 17 janvier eut lieu leur premier concert. On se battait aux portes ; on se ruait dans la salle par flots précipités. Le journal havanais, voulant peindre le succès obtenu par la cantatrice à cette première soirée, dit : « Ce n'était pas un torrent, mais un Niagara d'applaudissements. » Un feuilleton de Paris transporté à La Havane n'aurait pas trouvé mieux.

— Du reste, après les brûts d'inondations, d'incendies, de meurtres et de polka, il n'a été question ici, depuis huit jours, que de fortifications, de pentées et de Ponaré. Décidément la semaine a été mauvaise.

— Le Théâtre-Italien de Saint-Pétersbourg fait sa clôture le dimanche (6) 18 février dernier, le dernier jour du carnaval des Russes. Jamais plus magnifique représentation n'avait eu lieu à Paris ou à Londres durant les plus belles années des directions Séverini ou Laporte. On jouait quelques scènes des *Puritani* pour Tamburini, et la *Sonnambula* pour Rubini et madame Viardot-Garcia... La salle était plus que pleine, nous écrit notre correspondant, on s'y était amoncelé ; quant à vous raconter tout ce qui s'est fait à cette représentation étonnante et mémorable, je ne saus comment m'y prendre. Il a écrit, entre le public et les artistes, et échangé du besson d'être regretté qui fait que chacun se surpassera ; mais madame Viardot et Rubini n'avaient chanté et joué avec tant de verve et de pathétique, on pleurait dans la salle et sur le théâtre. Pour vous donner une idée de l'enthousiasme général, et de la manière dont on cherchait à le témoigner, il me suffira de vous dire qu'ici, et dans cette saison, la scène a été libéralement couverte, à plusieurs reprises, de bouquets et de couronnes. Un seul fleuriste a en vendu à 1,400 roubles. Il y a eu au moins 50 rappels. A la fin du spectacle toute la salle se tenait debout, les femmes agitant

les mouschots, les hommes leurs chapeaux, c'étaient non des bras et des battements de mains, mais des *hurras* et des trépignements universels. Cette scène étrange n'a fini que lorsqu'on a pris le public de relever le lustre et d'éteindre la rampe ; il n'y a que l'obscurité qui a fait partir enfin le public. Une demi-heure après, quand les artistes sont sortis, ils ont trouvé une foule immense qui les attendait à la porte pour les applaudir une dernière fois... et cependant il faisait un froid dont on n'avait pas eu d'exemple depuis dix ans (50 degrés Réaumur). Pendant cette nuit même, vingt-deux personnes sont mortes gelées dans les rues, n'ayant pas été relevées à temps par les rondes de police, qui en ont sauvé bien d'autres. » La saison prochaine promet d'être encore plus brillante que celle de cette année. Rubini, Tamburini et madame Viardot ont renouvelé leurs engagements. Madame Viardot, qui a obtenu de si éclatants succès, et qui a joué quarante fois en trois mois et demi, aura, nous assure-t-on, près de 50,000 fr. par mois. — On espère que Lablache se dédiera à signer à Londres le brillant engagement qui lui a été proposé.

Fragments d'un Voyage en Afrique (1).

(Suite et fin. — Voir t. II, p. 358, 374, 390 et 410 ; t. III, p. 6.)

Nous ne suivrons pas l'auteur de ces fragments dans le récit des causes qui avaient suivi la sanglante catastrophe de son malheureux ami. Le lecteur est pressé sans doute de savoir de quelle manière l'auteur a pu lui-même échapper aux perils que sa féconde entreprise attirait sur sa tête au moment où les hostiles venaient de recommencer contre l'émir.

— A tout prix je voulus quitter Tazza, où je me sentais mourir peu à peu. Tandis que je revais aux moyens de m'éloigner, le ciel, touché de mes peines, lit passer dans la ville une caravane qui s'en retourna au Maroc. Ni les dangers que j'allais courir en m'envolant du pays sans y être autorisé par l'émir, ni les fatigues du voyage ne purent m'arrêter. Pour moi il n'y avait que deux parts à prendre : mourir ou reconquérir ma liberté. Le moment propice, le camp en déroute, la population effrayée, secondéen mon dessin. Je me procurai deux chameaux, et je me l'assorti, avec l'oulâ, à la caravane.

Je ne puis dire ici ce que je ressentis dès que nous eûmes dépassé les portes de Tazza ; il est des impressions qu'aucune langue ne rend bien. La souffrance et la soudure atomique de mon âme s'ellacèrent peu à peu pour la laisser s'ouvrir à l'espérance. J'étais presque heureux, et je ne songeais plus guère au meurtre commis sous mes yeux (tant l'homme est estropié !), lorsqu'un nouvel accident faillit me replonger dans toutes mes terres. On sait qu'il faut traverser sept fois la Mina (la Blaue) avant d'atteindre Mascara. Les eaux de cette rivière sont très-basses en été, mais l'hiver les rend dangereuses ; son sein, gonflé de tous les torments qui se précipitent des montagnes, s'élève et flançant souvent les lumières que lui imposa la nature, La Mina rappelle assez exactement notre Rhône, dont les flots courrouxent tant de fois les belles plaines du Midi. Quoique nous fussions alors au mois de juin, le passage de la rivière présentait de graves difficultés ; il avait yé beaucoup les jours précédents, et la Mina mêlait ses eaux débordées aux mille petits ruisseaux qui sillonnaient le bassin du Chelif. Au troisième bras la caravane s'élançait au galop des chameaux, lorsque Ben-Oulil perdit l'équilibre et disparut dans le gouffre. Nous ne nous aperçue que de l'accident qu'en envoyant son chameau débarquer seul sur le bord opposé.

Appris en passant à quelques lieux de Takedempi, qu'un cinquantaine de prisonniers français étaient détenus dans la forteresse ; on les employait, dit-on, aux travaux les plus rudes et les plus abjects ; aucun outrage ne leur était épargné. Quelques-uns travaillaient à la manufacture d'armes. Il y avait, en outre, en ville deux femmes et quatre enfants qui partageaient le logement de la famille d'Abd-el-Kader, ainsi que deux Alsaciennes qui avaient été laissées par un Européen en garantie de quelques fonds qu'il devait à l'émir. Ces otages n'ont pas été relâchés depuis.

Sur la ligne qui conduit à Mascara, on trouve plusieurs villes, entre autres Mysouna, Tylioun et Callah. La première est perchée sur la crête d'une montagne ; elle compte un millier d'habitants, presque tous hommes lettrés, c'est-à-dire lecteurs du Koran (on est lettré chez les Arabes lorsqu'on explique le livre du Prophète). Les Mysouniens ne s'inquiètent point de ce qui se passe autour d'eux. Tylioun, petite cité en ruines, occupe le fond d'un vallon. Des mouschots évoquent la couronne ; elle a de six à sept cents habitants lettrés et fanatiques qui abhorrent, non-seulement les Français, mais tous les Européens en général. Callah n'est qu'un petit donjon anciel au généralement donné le nom de ville ; quelques cabanes converties de chaume éparsillées sans ordre dans une plaine resserrée entre deux chaînes de montagne, quelques jardins, une forteresse qui, pour être plus exact, une tom délabrée, tel est Callah. Il est à remarquer cependant que les quatre cents Arabes qui l'habitent sont assez indistres. Ils y fabriquent de beaux tapis de pêche, dont les Marocains et les citoyens de Fes font le principal objet de leurs spéculations. On obtient ces objets à vil prix sur les lieux, tant la misère y est grande ! Les populations de Mysouna, Tylioun et Callah sont administrées par Hadji-Mustapha. Elles ne fournissent que des cavaliers à la guerre sainte. On peut recruter dans ces villes environ huit mille combattants qui suivent la bannière de Moulood-ben-Aratch. On connaît également les motifs de la haine qu'elles portent, car elles appartiennent à la tribu d'Abd-el-Kader. L'egoïsme, l'amour-

(1) La reproduction de ces fragments est interdite.

propre et l'intérêt lui ont fait parmi elles des serviteurs dévoués.

Juillet dardait sur nous ses rayons dévorants lorsque nous traversâmes Mascara. Cette ville n'avait alors que fort peu d'habitants; on désertait ses marchés; c'est à peine si on y rencontrait quelques citoyens venus de Fez pour vendre des objets dont le pays était privé depuis que l'émir avait, par un édit, prononcé la peine capitale contre quiconque achèterait ces objets dans nos ports. Les habitants de Mascara, réduits à la misère, s'étaient réfugiés dans les montagnes ou retirés à Tekedempt. Ceux qui étaient restés les derniers expédièrent déjà leur bagage et n'attendaient qu'un ordre du sultan pour abandonner leurs foyers; on s'attendait à voir paraître d'un instant à l'autre les colonies françaises. Le kâïfat était sorti de la ville et avait posé son camp sur la rive droite de la Mina, à une journée de marche vers l'est. Tout ce qui, dans la ville, appartenait au gouvernement venait d'être dirigé sur Tekedempt. La cavalerie était en un mot sur un qui-cri continué; de toutes parts on voyait surgir des cohortes arabes. D'après nos calculs, nous avions vu défilé devant nous plus de quatre mille cavaliers marchant au secours de l'émir. La canonnière retentissait du côté de Milianah, et les vieux échos de l'Atlas apparaissaient jusqu'à nous ces bruits formidable. Nous marchions épouvanter par des détonations partielles au bruit du tonnerre. Nous apprîmes ensuite que les Français s'étaient emparés de Milianah sans avoir été inquiétés par les Arabes. Ceux-ci perdirent encore beaucoup de monde dans l'affaire de la ville du Chélié, qui fut lieu immédiatement après.

De Mascara à Tlemcen, la route est pittoresque et très-accidentée; on parcourt de longues chaussées formées par les pentes des chaînes, puis on traverse l'Hamman et le Sigg, fleuves qui se jettent dans la mer, au golfe d'Arzew, après avoir réuni leurs eaux à celles de l'Abra. Le Sigg coule aux pieds des Dj. Kukar, monts buissons que le voyageur traverse et d'où il découvre Tlemcen et toute la province. A notre droite, dans la direction du désert d'Angid, est Saïda, fort bâti par Bou-Hamdy, d'après l'ordre d'Abd-el-Kader. On met deux jours pour se rendre de Tlemcen à Saïda. Ce dernier point est, au dire des indigènes, l'un des plus importants et des plus inaccessibles de l'armée arabe; il sert de dépôt à Tlemcen; on y compte de deux à trois cents cabanes. Les prisonniers indigènes y sont en grand nombre, et l'ouïe Hamdy ne les rend à la liberté que sur rançon. Les déserteurs français qui, fatigués du service de l'émir, essaient de pénétrer dans le Maroc, sont arrêtés souvent à la frontière et conduits à Saïda. Là, on les asservit aux travaux les plus rebutants, et on commence par les gratter de trois cents coups de baton; en revanche nulle après une seconde tentative d'évasion; à la troisième, ils sont décapités.

Tlemcen offrait alors le même vide que Mascara; des spéléothèmes de Fez y tenaient la bourse et le marché. La ville était triste; un morne silence pesait sur ses murs abandonnés; les denrées et le pain surtout, qui s'y vendait au-delà d'un vil prix, étaient cotés à un taux exorbitant; tout y était, du reste, de mauvaise qualité. Abd-el-Kader avait chassé les juifs de la ville sous prétexte qu'ils entretenaient des relations avec les Français, et qu'ils les appelaient à eux. C'est dans la province d'Beni-Snîa, à trois journées de marche au sud de Tlemcen, qu'ont été envoyés ces malheureux parias. La plupart auront succombé dans l'exil, les riches par le poignard, les pauvres par la faim.

Après deux mois d'une marche pénible, et qu'une énergie surhumaine a pu seule me faire supporter, j'arrivai à Fez. J'avais traversé tout à tour Tétouan, Ouchéd et Tezas. Je passai dix-huit jours dans la capitale du royaume de Fez. C'est à juste titre qu'on la surnomme le Paris de l'Afrique septentrionale; elle renferme environ cent mille habitants dans ses larges murailles. Les maisons sont assez bien bâties et le commerce y a pris, depuis quelques années, un grand développement. Le panorama que présente la ville, sa vaste étendue et son aspect éminemment militaire, tout concourt à en faire une cité magnifique si on la compare aux autres villes africaines. Dès que je fus remis de mes fatigues, je me remis en route pour Tanger, où j'entrai après six jours de marche, en passant par Alessan. Alors seulement je pus me dire tout à fait sauvé, car, de là, je débâtais les cavaliers d'Abd-el-Kader et la haine de ses tourmenteurs. Je faillis m'évanouir en voyant le pavillon national qui flottait ses couleurs protectrices sur une des maisons de Tanger. Le drapeau, c'est la patrie! le mûre flottait sur la demeure du consul. Je reçus de ce fonctionnaire l'accueil le plus distingué, et, vers le milieu de septembre, je pris le passage sur un navire qui faisait voile pour Marseille. Quelques jours plus tard, je mis le pied sur une terre que je ne comptais plus revoir, et, cédant aux transports de mon âme, je me jetai à genoux et je remerciai le ciel de ma deliverance.

Paris Souerrain.

Suite et fin. — Voir tome II, page 405.

II.

En pénétrant de plus en plus profondément dans les entrailles de la terre, nous devions nous attendre, dans le cours de notre voyage sous-parisien, à rencontrer bien des objets étranges et nouveaux pour nous. Au reste, il n'est pas de Golomb aventureux, à la recherche des terres inconnues, qui n'ait été plus surpris de ses propres découvertes, que ne le fut mon jardinier quand il eut pour la première fois connaissance de ces régions ignorées. Mon jardin était situé près du Luxembourg, et il s'y trouvait un puits excessivement profond. Je ne sais pas quel hasard l'un des seurs s'accrocha si bien à un crâne de fer qui se trouvait niché dans le revêtement, à une trentaine de pieds de profondeur, que toute la journée se

consuuma en vains efforts pour l'arracher à cette position périlleuse. Désespéré, le brave jardinier, à demi pendu dans le puits, s'écria, à bout de patience: « C'est le diable qui l'a mis là! Pardiens, que le diable l'en ôte! »

— Voilà! voilà! brave homme! » répondit une voix cavernueuse résonnant dans les puits. Et en même temps une main sortant du mur décracha le soud, tandis qu'une tête à forme humaine regardait imprudent pardiens en tirant la langue avec un ricanement effrayable. Le pauvre homme, stupéfait, pensa de prime connaissance. Heureusement que la terre le fit tomber à la renverse; sans cela il eût été rejeté le seuil au fond du puits. — Et il resta persuadé fort longtemps qu'il avait vu le diable en personne.

Son aventure n'avait pourtant rien de diabolique; c'était un charitable gnomme, un habitant de la deuxième ville sous-terre, qui lui avait rendu en passant ce petit service. — Et, en parcourant à notre tour ces nouvelles régions, nous allons voir que rien n'est plus facile. — Auparavant, pour bien comprendre notre itinéraire, il faut jeter un coup d'œil sur la composition géologique du monde que nous allons visiter.

Le sol sur lequel Paris est bâti se compose de couches superposées de nature et d'épaisseur différentes. Bien qu'elles varient un peu de distance en distance; que les brouillards, forages, éboulements, selon le langage de carriers, et autres accidents causés par l'action des eaux en interrompent partiellement les lignes, cependant l'ordre général est le même, et les grandes masses subsistent toujours dans la même disposition. Ainsi ce sont elles que nous allons indiquer, telles qu'elles se trouvent sous Paris et vers la plaine de Montrouge.

À la surface extérieure de terre végétale, de saule d'atterrissement et une couche de terre végétale, de saule d'atterrissement et une couche de transport dont l'épaisseur varie de 2 à 5 mètres; au-dessous, et sur une épaisseur un peu plus faible, des marneux coquilliers très-souvent gypseux; plus bas, des matières, calcaires, spathiques, quartzées, gypseuses, qui ont plus de 8 mètres de profondeur, et qui reposent sur du calcaire marin (pierre à bâti) dont l'épaisseur, beaucoup plus considérable, dépasse souvent 46 mètres. Ce calcaire est divisé lui-même en près de 45 couches de diverses natures dénommées différemment par les carriers, et dont les uns sont exploitées de préférence aux autres. Au-dessous de ces couches de calcaire se trouvent une à douze couches d'argile plastique, séparées par de petits lits de sable, dans chacun desquels existe un niveau d'eau plus ou moins abondant. Ces argiles atteignent la masse de craie dont l'épaisseur a été longtemps inconnue, et qui n'a été percée que par le forage du fameux puits artésien de Grenelle. Or, sous la presque totalité des quartiers situés sous la rive gauche de la Seine, la masse de pierre à bâti n'existe plus. Elle a été exploité et enlevée; en sorte qu'il ne reste plus à la place qu'une immense excavation. Nos ancêtres, ayant besoin de pierre, ont tant et si bien creusé sous leurs pieds, que ce qui était dessous est monté jusqu'à peu à peu, au risque d'y descendre pêle-mêle en un seul jour.

Il faut cependant être de bonne foi. Lorsque Paris était enfermée dans la moitié de l'île de la Cité, on même plus tard, lorsque ses maigres faubourgs atteignaient à peine la forteresse du Louvre, ses habitants pouvaient aller en toute sécurité chercher des pierres au milieu des bois et des marais, sans présumer que la bonne ville, après avoir brisé quatre encueilles écrasées, bâtrirait sur le sol d'où ses matériau étaient sorties. Mais nous, témoin de cet agrandissement continué, nous continuons avec insouciance à creuser à nos portes. Nous exploitons les carrières d'Issy, de Passy, de Charenton, etc., etc. — Et puis nous viendrons blâmer nos ancêtres! — Il est vrai, pour rendre à chacun la justice qui lui est due, que les carriers exploitent aujourd'hui le sous-sol avec plus d'art et de prudence, et ne doivent plus faire craindre les accidents qui présentent souvent celles qui remontent aux premiers temps de la ville de Paris.

En effet il existait déjà certainement, lors de l'occupation romaine, sur le clos Saint-Victor se trouvait l'empallement des arénas, de l'amphithéâtre, et il avait été probablement établi dans une grande carrière exploitée principalement à ciel ouvert, dont les excavations avaient probablement favorisé le sol. On a reconnu en outre une manière positive que les pierres du palais des Thermes, habité par l'empereur Julien, sont en *éboulement*, selon le terme employé par les carriers pour désigner une sorte de huis d'air qui tombe dans les carrières du faubourg Saint-Marceau.

Ces premières carrières avaient été exploitées à ciel ouvert; et c'est ainsi qu'à ciel ouvert l'excavation qui porte le nom de Fesseaux-Lions, près de la barrière Saint-Jacques. Du moment que ce système devint trop préjudiciable par l'érosion croissante de la couche supérieure, les travaux furent continués à l'aide de galeries souterraines conduisant à de grandes excavations, le plus souvent irrégulières, et soutenues par des piliers réservés dans la masse. Ces excavations varient nécessairement de hauteur, suivant l'épaisseur des lames. Habituellement elles ont de 3 à 6 mètres; quelquefois, cependant, elles s'élèvent fort au-dessus.

Ces travaux continuent aussi pendant plusieurs siècles sans surveillance, sans méthode, au gré du caprice des travailleurs. Souvent même les carriers, dans leur insouciance, creusèrent au-dessous des premières excavations, formant ainsi plusieurs étages de carrières suspendues les unes au-dessus des autres. Le danger devient d'autant plus grand, que ces travaux étaient successivement abandonnés, la masse s'en perdait, les galeries s'obstruaient; et le sol, ainsi nanti de toutes parts, se couvrait de lourdes constructions. Cependant l'état de ces carrières, oubliées depuis des siècles, s'aggravait de jour en jour: la faiblesse des piliers établis provisoirement pour la sûreté des ouvriers pendant la durée des exploitations, leur écrasement, l'affaissement du ciel des carrières dans beaucoup d'endroits, et, plus que cela encore, l'enflement fumeux des galeries chevauchant lesunes sur les autres; de sorte que les piliers des étages supérieurs partent souvent à faux dans les vides des étages inférieurs, tout

devait amener de grandes et inévitables catastrophes. Les nombreux accidents qui se succédaient à des intervalles de plus en plus rapprochés, n'éveillent toutefois l'attention de l'autorité que vers la fin de l'année 1776. Alors on ordonna la visite générale et la levée des plans de toutes les carrières.

On reconnaît alors l'étendue du péril; et aussitôt que ce travail fut terminé (1777), on crée une compagnie d'ingénieurs spécialement chargée de la consolidation des voûtes. Ces mesures étaient devenues tellement urgentes, que le jour même de l'installation du premier inspecteur général, une maison de la rue d'Enfer fut engloutie à 90 pieds au-dessous du sol.

Les ingénieurs entreprirent leurs travaux avec promptitude, et les continuèrent avec persévérance et habileté. La plus grande partie des carrières fut consolidée, et ce résultat fut dû au zèle et à l'habileté déployés par M. Hééricart de Thury, chargé de la direction de ce travail. L'unique galerie souterraine correspond à une rue de la surface du sol, formant ainsi, dans ces profondeurs, une représentation déserte et silencieuse de la ville popule et bruyante qui s'élève au-dessus. Rien ne manque à cette représentation, à cette contre-épreuve de la capitale, pas même les murs d'enceinte et le service de l'œuvre. Des murs d'enceinte ont été élevés à l'aplomb de ceux qui existent à la superficie; car de hards fraudes s'étaient fait dans les carrières des passages à couvert de l'infestation municipale. Il a fallu y remédier; et une ligne de murs, baptisés *murs de la fraude*, sépare les carrières intra-muros de celles de la banlieue.

Ces carrières présentent en effet une étendue considérable. Tous les coteaux, depuis les hauteurs de Châtillon et de Gentilly, sont excavés; et elles s'avancent sous Montrouge, Vaugirard et Paris, à l'est et à l'ouest, presque jusqu'à la rive méridionale de la Seine. Celles du nord sont plus circonscrites, et ne montent guère que les hauteurs de Passy et de Chaillot dans Paris, au moins on ne connaît positivement que celles-ci; mais on doit présumer qu'il en existe sous les plateaux de Clichy, de la Nouvelle-Athènes et du quartier Notre-Dame-de-Lorette, se reliant à celles de Montmartre, de même que sous les hauteurs de Ménilmontant et de Belleville.

Au reste, malgré les soins et la vigilance de l'administration, on est encore loin de connaître toutes ces anciennes excavations. Dernièrement encore, les constructions d'une maison, rue Mézières, délorent, en creusant les caves, le ciel d'une exploitation ignorée, et cet accident risqua d'enrayer la ruine des maisons riveraines; quelques temps auparavant, lors de la construction de l'égout du Luxembourg, — Toutefois on peut être assuré que la plus grande partie est reconnue et consolidée, ou à pratiquer, de distance en distance, des puits de descente, qui permettent de les visiter à chaque instant et de les parcourir dans tous les sens. — Le plan indicatif ci-joint donne la situation de tous ces puits.

Outre ces escarres et ces cheminées de descente, il existe encore d'autres moyens de communication entre les carrières et la surface du sol. Comme nous l'avons dit un peu plus haut, les premiers niveaux d'eau constants sur la rive gauche de la Seine sont dans les couches d'argile plastique au-delà de la masse de pierre à bâti. Aussi, partout où cette masse a été exploitée anciennement, les puits traversent les carrières pour chercher plus bas les sources qui les alimentent. Leur enveloppe de moayonnerie forte, donc, dans les souterrains, autant de tours isolées dans lesquelles on a pratiquée des ouvertures, espèces de fenêtres qui servent à renouveler l'air des carrières et à faciliter les travaux. Idée fort ingénieuse, et qui est due, je crois, à M. le vicomte Hééricart de Thury, auquel les carrières sont redévalues de presque toutes les améliorations. C'est par une de ces ouvertures qu'un surveillant en tournée avait passé le bras secourable qui causa tant de frayeur à mon jardinier.

Au reste, cette sorte de frayeur surnaturelle et peu raisonnable est partagée avec moins de motifs encore par une foule de personnes. C'est dans les carrières que sont établies les Catacombes. Et, à ce nom de Catacombes, une foule d'idées lugubres, un sentiment vague d'effroi ne se réveillent-ils pas dans l'esprit?

Beaucoup de personnes parlent des Catacombes sans les connaitre, absolument comme les enfants parlent de Croquemitaine et s'en éraillent sans l'avoir jamais vu. Il y a dans leur nom une aggrégation de syllabes si sombres, si retentissantes, leur son si sourd et prolongé peint d'une manière si pittoresque, qu'il vaut exprimer, qu'en l'entendant seulement promu, l'imagination se forme l'idée de quelque chose de triste et de grand. Pour nous en assurer, nous allons y descendre, — N'oubliez pas la petite bougie de strelle, les allumettes chimiques, ou le prudent briquet phosphorique; double précaution fort innocente, mais dont le principal défiant est d'être parfaitement inutile... et partant!

Nous suivons la longue rue d'Enfer; nous arrivons à la barrière d'Enfer. Touchante perspective pour des gens qui vont descendre aux Catacombes, et illusion pleine de déchets et de châtiment chrétien pour les milliers d'individus qui y sont ensevelis. Passons la barrière, et prenons à gauche. Nous sommes dans la voie croisée. En effet, nous marchons sur des abîmes. Cette petite maison, plus loin, s'appelle la *Tombelouïre* ou *Isard*. Atristons-nous: c'est la entrée des Catacombes. — En vérité, dans tous ces mous, il y a un parfum des souterrains et de semaines qui surprend agréablement. C'est un appas charmant, et le hasard a bien heureusement négligé cette accumulation de mous d'enfer et de tombeau. On ne saurait douter de l'endroit où l'on va.

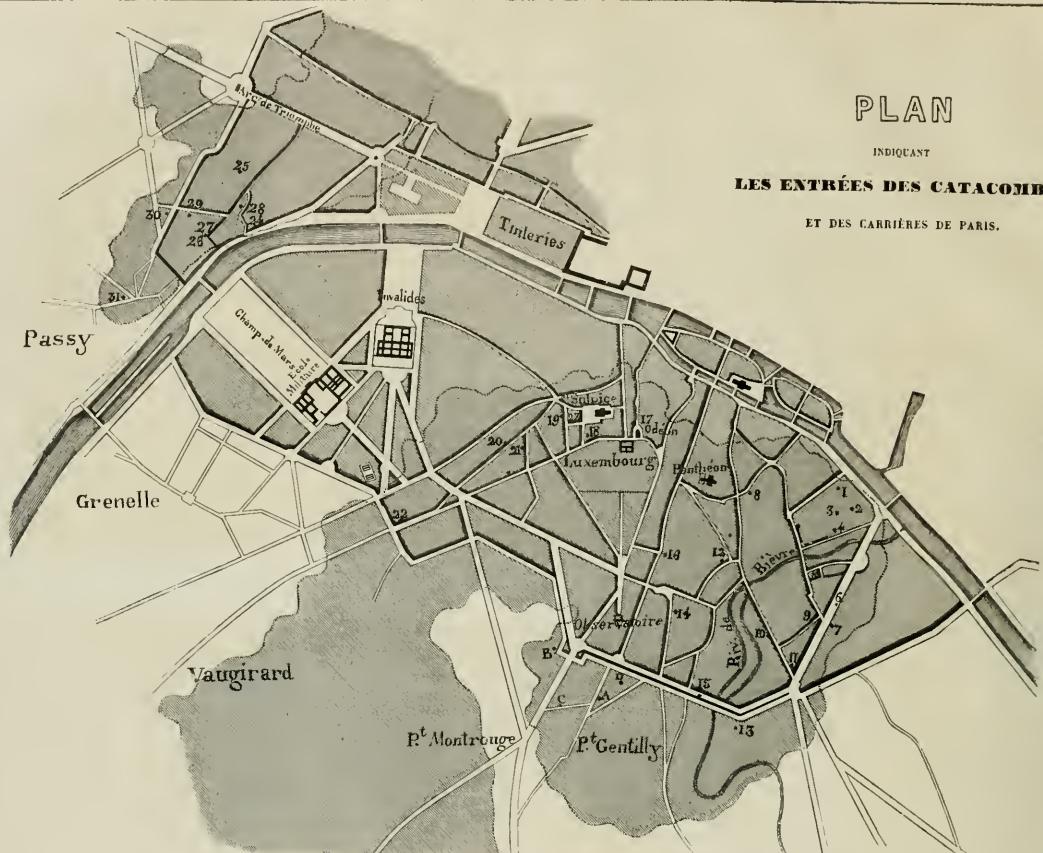
Il existe une autre entrée dans le pavillon même de la barrière d'Enfer; mais elle est plus rapprochée et moins pittoresque. N'irons donc à la tombe d'Isard. — Mais, d'abord, il serait peut-être curieux d'apprendre ce que pouvait être cette Tombe-Isard ou l'Isard. La tradition en est assez confuse. Selon les uns, c'est Isard qui était un fâcheux brigand qui désolait la campagne, et qui finit par être tué dans son repaire; mais cette légende semble passablement fabuleuse, il paraîtrait, toutefois, qu'il y a eu en cet endroit un ancien ci-

PLAN

INDIQUANT

LES ENTRÉES DES CATACOMBES

ET DES CARRIÈRES DE PARIS.



metière. Il est certain que ce domaine appartenait autrefois aux Templiers, et dépendait de la commanderie de Saint-Jean-de-Latran. Cette propriété fut acquise par l'Etat en 1760. On y découvrit, lors des premiers travaux des Catacombes, un escalier communiquant à des cryptes et souterrains qui avaient servi autrefois de sépultures, et peut-être de cachots, aux chevaliers de Saint-Jean et du Temple. On y voyait encore la trace des gonds et des ferrures de portes. — Vendue comme domaine national pendant la révolution, on en avait fait une guinguette avec bal champêtre. Aujourd'hui, elle est redevenue l'entrée d'une tombe. — Entrons-y.

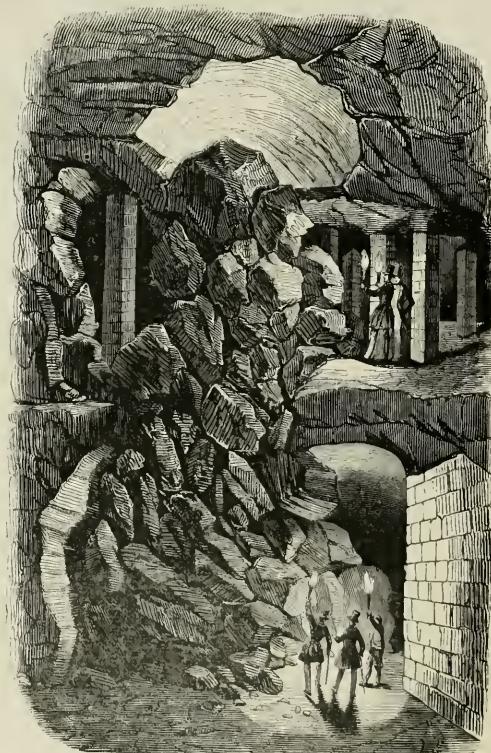
Une petite cour sablée, une porte cintrée, large et basse comme l'orifice d'une caverne... c'est là. Rassemblé vos esprits ; écoutez l'allocution du gardien qui vous exhorte à descendre jusqu'en bas sans vous écarter, ni à droite ni à gauche, et de l'attendre sans faire un pas au bas de l'escalier, *dans le salon*. Plaisanterie mollescente, qu'il accompagne d'un sourire aimable. Maintenant, compsons-nous bien avant de franchir le redoutable portique, et recevons, de trois en trois, une petite bougie allumée des mains du conducteur. — Nous commençons à descendre.

L'escalier est étroit et tournoiant. On ne peut y passer qu'un seul à la fois ; et fuissez-vous quarante à descendre, vous pourriez toujours vous croire seul. Votre regard ne saurait atteindre ni celui qui vous précède ni celui qui vous suit. L'escalier achève en trois marches sa révolution sur lui-même. Ajoutez à cela l'air humide et froid du souterrain, l'obscurité profonde, le retentissement étouffé de la moindre parole entre ces deux murs de pierre, qui vous enferment et vous touchent, ce vertige de tourner sans cesse en descendant sans fin dans l'obscurité sur des marches rapides, et vous aurez une idée du passage le plus pénible et le plus curieux à la fois des Catacombes. Il y a là quelque chose de grand, d'effrayant, qui ne se retrouve plus. L'imagination est frappée de cette ombre, de cette profondeur qui semble immense, de ce peu d'espace qui vous remplit tout entier. De temps en temps s'ouvre à votre droite un arceau sombre et haut, qui semble se perdre dans les entrailles de la terre. — On descendinsi à une profondeur de près de cent pieds,

et nous sommes arrivés dans le *salon*, assez vaste caveau irrégulier, dont la voûte écrasée est sillonnée de larges et profondes cicatrices. L'eau suinte de toutes ces pierres raboteuses, et le clapotement uniforme des gouttes qui tombent retentit dans les mares formées là et sur le sol. Ici, la caravane fait halte, et rassemble les trainards qui achèvent de descendre l'escalier. Le guide, qui fermait la marche, passe en tête de la colonne, et l'on s'enfonce à sa suite dans la galerie de face.

La galerie est assez large pour que l'on puisse marcher deux ou trois de front. Elle tourne et se prolonge dans la plaine de Montrouge, recevant à droite et à gauche d'autres galeries, qui s'étendent au loin sous la plaine, ou sous les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. — Au milieu de ce dédale, une main prévoyante a tracé le fil d'Ariane. Une large ligne noire, peinte sur la voûte, désigne au voyageur la véritable route, conduisant des Catacombes à la porte de sortie. Ainsi, fuissez-vous séparé du conducteur, vous n'avez rien à craindre ; l'œil et la lumière fixés sur ce guide infallible, vous n'avez qu'à le suivre, il vous conduira au port. De plus, de larges inscriptions gravées dans la pierre vous apprennent, à chaque détour de la galerie, sous quel point de la surface habitée vous curiosité vous a conduit. — Au reste, prenez patience ; nous avons pour une demi-heure de route.

Il est certain que si vous avez pénétré dans les cavernes majestueuses des Cévennes, dont la voûte enveloppée de son obscurité séculaire se débute à tout œil humain, dont les parois, revêtues d'énormes stalactites, descendent comme de gigantesques draperies de pierre ; et vous vous êtes arrêté sous ces arches éphémères qui contiennent la plus haute cathédrale de France, et dont l'éternel et majestueux aspect n'est interrompu que par le mugissement uniforme du torrent, qui sort un instant du gouffre obscur pour y rentrer brillant de blanche écume et d'émincées phosphoriques ; si vous avez passé sous les effrayants piliers de ces immenses galeries — oh ! alors vous rirez en entrant dans ces carrières de Paris, vous rirez de leurs voûtes basses et plates que vous pensez toucher avec la main ; vous rirez de leurs piliers



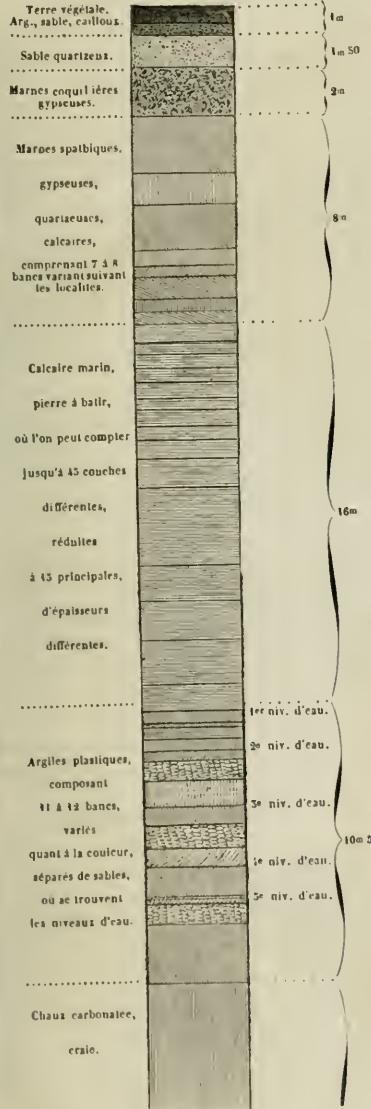
(Vue de l'Éboulement de la Galerie du Port-Mahon.)

faits de plâtre et de moellon, de leur sol battu de main d'homme, de leurs éboulements de quelques pieds de largeur. Mais pour les vrais Parisiens, qui depuis leur enfance ont toujours respiré l'air de la ville ou de la fraîche campagne qui l'entoure, qui n'ont vu d'autres montagnes que Montmartre, ni d'autres souterrains que ceux de leur cave, il leur est permis de passer, non sans terreur, dans les galeries écrasées des carrières, marchant dans cette obscurité qui dissipe à peine autour de lui la lumière scintillante de son petit flambeau, respirant pour la première fois l'air épais du souterrain, et sentant tomber sur sa tête l'eau froide qui suinte de la pierre.

Certes, dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui, il n'y

Coupe du Sol sous Paris, au droit des Carrières de la rive gauche.

Echelle de 0,005 pour mètre.



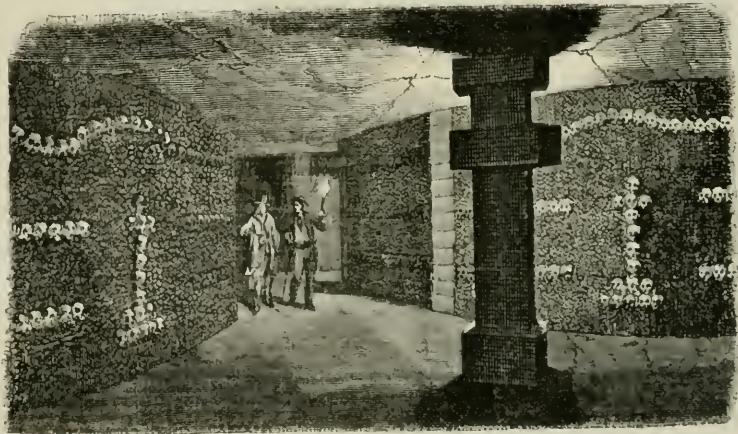
à s'abaisser, alors s'offre à vous un coup d'œil imposant et pittoresque ; votre regard se prolonge au loin dans l'obscurité de la carrière, dont les piliers inégaux se détachent à l'ombre, à la lueur des flambeaux, comme des fantômes blanches sur un fond noir. L'ombre et l'éténdue qui se développent autour de vous, et dont vous ne pouvez distinguer les limites, donnent à la scène ce caractère de grandeur qui lui manquait jusque-là. Le peu d'élévation de la voûte semble accroître encore l'espace. Cette masse effraie, et fait baisser involontairement la tête. On dirait que le peu d'intervalle rend la chute plus à craindre, et on comprend mieux le danger parce qu'on le voit de plus près.

mus, doit son nom à un singulier ouvrage de patience. Un ouvrier nommé Décure, qui avait découvert cette carrière, y a sculpté dans la pierre un relief du Port-Mahon, où il avait été prisonnier de guerre. Ce relief, quoique défiguré, présente encore de l'intérêt, d'autant plus que le laborieux ouvrier qui l'a fait exécuté dans ses heures de loisir périra un éboulement, au moment où il venait de le terminer.

Après le Port-Mahon et l'escalier que Décure avait taillé lui-même pour arriver à la carrière souterraine qui renferme son ouvrage, le guide montre encore, comme objet de curiosité, un puits géologique qui descend jusqu'aux bancs d'argile



(Les Catacombes. — Vue de l'entrée.)



(Les Catacombes. — Place des Blancs-Manteaux et de Saint-Nicolas-des-Champs.)

En effet, bien-tôt après, se présente, dans la galerie dite du Port-Mahon, un spectacle qui le révèle tout entier. Là se trouvaient deux étages de carrières superposées. Le ciel de la carrière inférieure, trop faible, s'est écroulé tout à coup et l'a comblée de ses ruines.

Ce fontis a été causé par le poids d'un gros pilier isolé dans la carrière de Mont-Souris, au-dessus d'une très-grande excavation plusieurs fois ignoré, et qui reposait sur le banc de fauves laïs, ou banc de ferre, selon le terme des carriers. Cette

pierre n'a aucune solidité ; elle a cédé sous le poids, et a entraîné toute la masse du pilier dans son éboulement. Cet amas confus de rochers brisés présente un aspect pittoresque.

La galerie du Port-Mahon, à laquelle nous sommes parve-

et de craie ; l'emplacement de l'ancien aqueduc d'Arcueil, qui, ébranlé par les éboulements, fut reporté dans une autre direction ; ensuite un pilier de pierre, qui, tout rongé par les eaux, offre un exemple de l'action des courants souterrains ; un autre pilier entièrement revêtu de stalactites d'albâtre calcaire ; et enfin, après ces objets plus ou moins curieux, nous arrivons au vestibule des Catacombes, vestibule étroit, d'un dessin assez mesquin, et sur lequel sont gravées deux inscriptions, l'une en latin, pour les ignorants.

érudits, sans doute, l'autre en français, pour les ignorants.

HAB' ULTRA METAS REQUIESCUNT, BEATAM SPEM EXPECTANTES.



(Les Catacombes. — Place du Mémento.)

à rien de majestueux ni de grand dans les carrières sous Paris, rien qui frappe les yeux ou l'imagination. Tout est bas et petit. On s'avance enfermé entre deux murs de moellons crépis, comme dans un corridor. On y trouve, il est vrai, de bons et beaux travaux de consolidation qu'entreprend chaque jour la prévoyance de l'administration municipale, et cela est fort rassurant, sans doute, mais fort peu curieux, et on suit rapidement le guide, sans avoir l'envie de s'arrêter ou de tourner la tête.

Il n'y a qu'aux endroits plus négligés, lorsque la prudence administrative, faute de temps ou d'argent, n'a pas encore masqué de ses travaux récents les anciennes excavations, lorsque les tas de pierres qui encassent la voûte viennent

ARRÊTE ! C'EST ICI L'EMPIRE DE LA MORT.

J'en suis fâché pour les ignorants, mais l'Alexandrin français, qui est de Delille, je crois, me paraît bien vide et bien emphatique, et son expression demi-piâme bien creuse et passablement déplacée auprès de la simplicité majestueuse, de la naïveté poétique, de la pensée sublime et chrétienne de l'inscription latine. Elle rappelle celle du grand réformateur, de Luther, s'écriant, non sans quelque anxiété peut-être : *Brai, quia quiescum!* — Il relient les morts, car ils reposent! — Les orages de la vie ne lui laissaient entrevoir de paix que dans la tombe. — L'inscription des Catacombes est empruntée, je crois, à la porte de l'ancien cimetière Saint-Sulpice. Son auteur est inconnu, et j'en suis fâché. — Si l'osais en hasarder une pure traduction pour les dames qui m'accompagnent dans notre voyage, je dirais : « Au delà de ces tombes funèbres, ils reposent, dans l'espérance et l'attente de la beatitude éternelle. »

— Mais je suis bien loin d'avoir rendu dans toute leur élégance et simple précision, d'abord, le sens mystique de *metas*, qui rappelle à la fois les bornes du chœur et celles de la vie, ni surtout ce mot poétique de *beatum spem*, qui hante que le doute du chrétien mourant est encore une espérance, ni cette magnifique onomatopée *expectantes*, ce mot long et sonore rejeté à la fin, pesant sur la longueur, et cependant la confiance calme de cette attente si désirée ! J'avoue que je trouve cette inscription subline, et, d'autant plus, qu'il accuse de pedantisme classique, je crois qu'il serait difficile de la refaire en français. Je crois aussi, sans amour-propre national, qu'il serait facile de mettre en regard quelque chose qui valut mieux que le vers de cet estimable Désile.

Avant d'aller plus loin, et de décrire la plus importante partie du séjour où nous entrons, nous commencerons par dire qu'on y trouve, dans une salle séparée, une collection minéralogique assez curieuse, comprenant tous les échantillons des bancs de pierre qui composent le sol souterrain depuis la superficie de la Tombe-Issoire jusqu'à la formation crayeuse; de plus, des coquilles fossiles, des bois, des végétaux transformés, etc.; ensuite une collection pathologique renfermant, dans une autre salle, les osiformes ou singuliers qu'on a trouvés dans les exhumations des cimetières. On y voit des titanes géants de trois pieds de haut, des mains colossales, des os déviés, courbés, tortus, criblés de toutes les facès, des ruptures, des fractures, des saillances, des ankyloses, des nécroses, des exostoses, etc. Étude curieuse, mais qui, sauf meilleur avis, ne me paraîtra pas tout à fait conforme à la belle inscription du frontispice.

Après avoir terminé cette courte excursion scientifique, il est nécessaire de faire une courte digression historique sur l'origine et la fondation des Catacombes.

Le premier cimetière de Paris avait été placé hors de l'enceinte de la ville, entre le bourg de Saint-Germain-le-Neuf, le Beau-Bourg et le bourg l'Abîle, au carrefour des voies de Saint-Denis et de Montmartre. Ce carrefour devint plus tard le marché des halles, et le cimetière enclos de murs par Philippe-Auguste devint le charnier des Innocents. Ce charnier, joliment cubique, avait reçu dans son étreinte environ 2,000,000 de cadavres qui, entassés et putréfiés les uns sur les autres avaient exhausté le sol du cimetière de huit pieds au-dessous du sol des rues voisines, lorsque le cri de l'opinion publique, venant en aide aux représentations longtemps impuissantes de la philosophie et de la science, en fit ordonner la suppression par un arrêt du conseil d'Etat, en date du 9 mars 1785. L'archevêque de Paris y donna son consentement que l'année suivante, par mandement qui permet le transport des ossements dans les carrières de Montrouge. On se mit alors à l'œuvre pour détruire ce foyer pestilental, et le dépôt des ossements aux Catacombes fut terminé en janvier 1788.

L'administration, encouragée par ce premier succès, résolut de poursuivre son œuvre, en supprimant successivement tous les cimetières et charniers qui infectaient Paris. Ainsi les ossements du cimetière Saint-Eustache et ceux de Saint-Étienne-des-Grés furent transportés dans les carrières en mai 1787; ceux de Saint-Laurent et de Saint-Julien en juin 1792; ceux de Sainte-Croix-de-la-Betonnerie et des Bénaudrins en 1793; ceux de Saint-André-des-Arts en 1794; de Saint-Jean-en-Grève, des Capucins-Saint-Honoré, des Blanes-Manteaux, du Petit-Saint-Antoine, de Saint-Nicolas-des-Champs, du Saint-Esprit-en-Grève et de Saint-Laurent en 1804; de l'Île Saint-Louis en 1811, de Saint-Benoît en 1815, etc. Des inscriptions placées sur les parois des osseries aux Calanques rappellent toutes ces dates.

C'est à ces transports et à ces inhumations successives que l'ossuaire des Catacombes a dû sa formation. Les ossements y furent d'abord jetés en tas avec précipitation, et ils restèrent en cet état pendant la révolution. Ce fut sous le régime impérial qu'eurent lieu les dispositions et l'arrangement définitifs. Ce travail fut commencé en 1800 et arrêté les années suivantes. Il était déjà presque achevé en 1812, et dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Nous devons de l'abord faire notre profession de foi. Sous le rapport de l'utilité, de la salubrité, de la convenance, il n'y a que des éloges à donner à ceux qui ont conçu le projet, et à ceux qui l'ont exécuté. Il y avait de grandes difficultés à vaincre, elles ont été surmontées. L'ordre le plus parfait, le plus convenable a été établi; on ne saurait trouver rien de mieux rangé, de plus salubre, de mieux entretenu. Mais si l'on oublie un instant ce point de vue de l'utilité pratique, si l'on espère y rencontrer des émotions profondes, dramma-

— C'est précisément ce qui nous est arrivé. Plein de nos souvenirs et de nos lectures, nous nous attendions à frémir, à ressentir ce sursaut involontaire d'un grand et sombre spectacle dont l'imagination avait fait à l'avance tous les auroûrs, les hélâts.

Figurez-vous des galeries bien propres, bien alignées, bien blanchies, qui interrompent à des intervalles réguliers de petits piliers grecs ou romains d'une architecture régulière et froide. Entre ces piliers... que dirai-je? des ossements ou des bûchettes? Ce sont des ossements rangés comme des bûchettes dans un chantier, et à leur forme on s'y tromperait, car on ne voit que les extrémités uniformes des tibias ou des femurs, droits, longs, minces et noirs, soigneusement superposés; en sorte qu'il faut le savoir, ou bien qu'on vous le dise, pour deviner ce que c'est. Tout cela est aligné de manière qu'il n'y a pas un seul qui dépasse l'autre. Au sommet régnent un cou de bœuf rangé de crânes à peu près enliers, suivie par une partie du corps humain que l'œil puisse reconnaître dans ce chantier, et qui puisse par conséquent faire quelque impression. Mais encore cette impression est-elle bientôt affaiblie, écrasée, anéantie par cet apprêt, cette symétrie terrible qui vous poursuit partout dans ces malheureuses catalogues, qui semble prendre à tâche de tout affaiblir de toute dégustation sous prétexte de décor. Il y a même deux ou trois endroits, entre autres la crypte dite de Saint-Laurent parce qu'on y a déposé les os tirés de ce cimetière, et la galerie dite des Obéhiens, où les constructeurs ont cru bien faire sans doute en arrangeant ces ossements en forme de pédés-taux d'une architecture grecque quelconque, dorique, je crois. Les moulures, exactement copiées sur l'antique, sont exécutées en tibias de belle dimension et bien conservées. Vous pouvez juger de l'effet d'une semblable architecture, parfaitement identique à celle des chantiers où les débardeurs faïçillent figurent des étoiles et des soleils en bout d'étole. Cherchez donc ensuite, après avoir considéré de pareils aménagements architectoniques, les sentiments religieux et la saillante horreur qu'on attendait à l'aspect de cet inénorme osuaire!

Ce qui frappe, ce qui impressionne dans la mort, c'est le squelette. Eh bien ! vous en cherchezraie vainement un, seul aux Catacombes ; rien n'est reconnaissable ; et vous n'avez plus rien à voir dès que vous avez fait des pas dans les galeries. C'est partout le même arrangement de fragments d'os alignés contre les parois, partout le même et monotone chantier. Quant aux décorations en pierre, elles n'ont pas une grande apparence. Le défaut de hauteur de la voûte devait nécessairement en réduire les proportions à une échelle insignifiante, et la bonne volonté des architectes est venue échouer contre cette malheureuse disposition du terrain. Le pilier du mémento, le sarcophage du labyrinthe, l'autel des obédiences, la lampe sépulcrale, le tombeau de Gilbert, etc., présentent tous le même incurable défaut. Nous citerons encore la fontaine de la Samaritaine, espèce de puits alimenté par une source souterraine, et l'escalier de communication entre les hautes et basses catacombes, ainsi nommées parce qu'elles sont divisées entre deux étages différents de carrières.

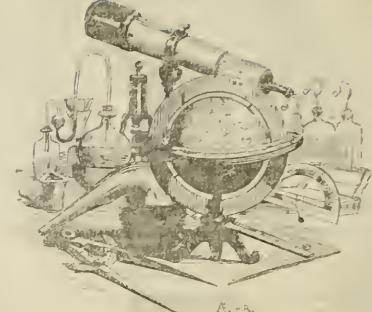
En terminant ainsi l'itinéraire des Catacombes, nous devons dire un mot des inscriptions gravées sur les piliers. C'étaient, le crois, une bonne idée ; mais on pourra peut-être en blâmer la profusion. Quant aux inscriptions en elles-mêmes, il y en a pour tous les goûts ; elles sont pris-s partout : les unes dans les livres sacrés, les autres dans les profanations ; les unes dans les anciens, les autres dans les modernes ; les unes en latin, les autres en français, en italien, en grec, etc. Malheureusement la comparaison n'est avantageuse ni pour les modernes ni pour le français.

Nous ne citerons pas ici toutes ces inscriptions dont la seule reproduction ferait un volume plus considérable que cet article. Nous ferons seulement une observation générale qui frappe les moins prévenus : c'est l'immense supériorité des frappes chrétiennes et de la Bible, comme pensée et comme poésie, quand il s'agit de l'âme, de l'homme, de la mort et de la vie. L'antiquité peut à peine leur opposer quelques auteurs d'élite, Virgile, Caton, Lucrèce, Marc Aurèle et Cicéron. Quant aux modernes, c'est pitie, pitie surtout pour le français, presque uniquement représenté par le vers académiquement pataux de Fabre Delille. Nous en excepterions peut-être Malherbe et Gilbert, mais c'est petite chose auprès des pensées évangéliques ou des magnificences de la Bible. Le Dante seul et son terrible vers de l'espérance peut lutter contre l'énergie des prophéties. Mais, je le demande, fait-il-il

C'est ici que se terminera notre voyage sous Paris. Peut-

C'est lorsqu'il se déroulera notre «*église sous l'arbre*» l'autre jour, en nous glissant, dans quelque forage artésien miraculeux, pourrons-nous nous trouver à 1,300 pieds sous terre, comme le Gulhvern suédois, des mondes nouveaux et pittoresques. Mais, jusqu'à ce jour, le tube du puits de Grenelle est trop étroit, pour que nous puissions nous y égaler.

est trop étroit pour que nous passions nous y glisser.
Un mot enore cependant, pour repaer un oublie incroyable. Dans un voyage aussi conscientieux, nous avons donné la géographie scientifique, historique et pittoresque du Paris souterrain, nous avons parlé de ses habitants, vivants et morts, et nous n'avons décié ni le commerce ni la *Flore des carrières* ! Grand Dieu ! que diraient les économistes et les botanistes ? — Eh bien ! la *Flore des carrières* se compose... de champignons ! C'est dans les excavations de Montrouge que les soignants jardiniers cultivent en grand, et font éclate à l'aise ce précieux comestible. — Et c'est le seul produit commercial indigène que les habitants des Catacombes exportent sur les marchés de Paris.



Observations Météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS

1844. — FÉVRIER

JOURS DU MOIS	HAUTEUR PREDITE PAR LA THERMOMETRE	DE LA TEMPERATURE DE 0 à 100 mm	TEMPÉRATURES extrêmes de la journée.	ÉTAT DU CIEL			VENTS	
				PROGRESSION DE LA JOURNÉE		4 midi.		
				MINIMUM	MAXIMUM			
1	756,72	- 1	- 49, - 49, + 29, + 66	0	Beau ciel, quelques nuages.	O. N. O. forl.		
2	744,08	- 1	- 2,8	- 0,2	- 1,6	Neige abondante.	S. E. fort.	
3	755,36	- 1	- 2,5	- 0,2	- 1,6	Vaporeux.	N. E.	
4	753,43	- 1	- 0,1	- 1,2	- 0,4	Grand vent, pluie et neige.	O. S. O.	
5	748,45	- 1	- 0,1	- 4,8	- 1,3	Éclaircie.	S. S. O.	
6	748,89	- 1	- 0,9	- 4,8	- 1,3	Neigeux.	S. S.	
7	756,35	- 1	- 0,9	- 5,0	- 5,5	Brume.	O. O.	
8	747,31	- 1	- 3,1	- 5,0	- 5,5	Neigeux.	S. D. O.	
9	750,32	- 1	- 0,9	- 7,0	- 7,5	Grand éclaircie, pluie.	O. N. O.	
10	747,31	- 1	- 2,4	- 7,0	- 7,5	Grand vent.	O. N. O.	
11	752,66	- 1	- 0,0	- 4,0	- 2,3	Tres-neigeux.	O. N. O.	
12	756,56	- 1	- 4,0	- 4,0	- 2,3	Couvert.	O. N. O.	
13	757,50	- 1	- 2	- 4,7	- 0,3	Couvert.	N. N. E.	
14	739,25	- 1	- 2,9	- 2,0	- 0,6	Beau.	N. N.	
15	739,55	- 1	- 4,8	- 4,8	- 0,2	Neigeux.	N.	
16	762,35	- 1	- 2,9	- 5,9	- 0,3	Grand vent, pluie, brouillard.	S.	
17	765,00	- 1	- 5,5	- 5,7	- 0,4	Couvert.	S. E. fort.	
18	757,59	- 1	- 5,7	- 5,2	- 0,5	Couvert.	S. S. E.	
19	745,57	- 1	- 0	- 8,8	- 5,9	Couvert, pluie.	S. S. O. forl.	
20	755,68	- 1	- 0,9	- 4,8	- 8	Neigeux.	O. O. O.	
21	745,01	- 1	- 2,0	- 7,7	- 2,3	Couvert, neige.	S. S. E.	
22	739,55	- 1	- 0,2	- 8,0	- 5,7	Couvert, pluie.	S. O.	
23	756,60	- 1	- 2,7	- 5,5	- 5,5	Beau.	S. S. O.	
24	751,32	- 1	- 2,5	- 11,8	- 6,0	Couvert, pluie continuelle.	O. fort.	
25	750,44	- 1	- 5,0	- 11,5	- 7,1	Couvert, pluie.	S. O.	
26	730,74	- 1	- 5,6	- 10,1	- 7,7	Couvert, quelques gouttes d'eau.		
27	740,67	- 1	- 0	- 2,1	- 0,5	Couvert.	N.	
28	751,50	- 1	- 0,7	- 7,8	- 5,1	Couvert, éclaircie.	N. N. O.	
29	751,02	- 1	- 0,5	- 9,9	- 5,8	Couvert, éclaircie.	O. N. O.	
Moyenne				749,75	- 0,5	5,4	Pluie dans la cour,	
						2,5	Pluie sur la terrasse,	
							6 cent. 872	
							5 cent. 486.	

Histoire de la Semaine

La chambre des députés prouve bien, dans les lois qu'elle discute, qu'elle est fatiguée, mais néanmoins elle ne se repose pas. Nous suspendons, il y a huit jours, la mise sous presse de notre bulletin pour annoncer la résolution de la séance du vendredi, où elle avait fini par se prononcer, après deux journées orageuses, sur la proposition d'ordre du jour motivé de M. Duvaux, à l'occasion des affaires d'O'Taiti. Le lendemain s'ouvrait la discussion sur les conclusions du rapport de M. Alard, relatif aux pétitions sur les fortifications de Paris. La commission, on le sait, pro-éssait, par l'organe de son rapporteur, de passer à l'ordre du jour. Si les orateurs qui ont combattu ces conclusions se fussent placés sur le même terrain que la plupart des pétitionnaires, et fussent venus demander la destruction de tous les ouvrages de fortifications élevés autour de Paris, le débat n'eût pas été long et son issue un instant inévitée; mais aucun d'eux n'a voulu accepter la responsabilité d'un pareil système, et MM. Lherbette, de Tocqueville et de Lamartine se sont bornés à demander le renvoi à M. le ministre de la guerre des pétitions qui protestent contre les travaux entrepris et exécutés en dépit des prescriptions de la loi de 1841, et contre l'armement des forts et de l'enceinte. Dans ces termes, la réévaluation devenait sérieuse, et la chambre, qui n'avait entendu que MM. Chabaud-Latour, Paixhans et le ministre de la guerre, dont les discours répondait plutôt aux pétitions les moins raisonnables qu'aux arguments des précédents orateurs, n'a pas voulu clore la discussion. Elle l'a ajournée à la séance du 9, à l'ordre du jour de laquelle se trouvait déjà la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Combarel de Leyval, sur le vote par division. C'est ce même samedi enfin que viendra probablement aussi la vérification des pouvoirs de M. Charles Lafitte nommé à Lou-

viers. Voilà bien des questions échelées accumulées. Evidemment cet ordre du jour ne pourra être épuisé dans cette même séance.

La discussion de la loi des patentees a été reprise, et elle se poursuit dans un esprit de fiscalité que nous avons déjà signalé et qui, nous le croyons, n'assurerait pas au trésor un surcroît de produits en rapport avec les justes plaintes auxquelles il dommera lieu, et que le mode de répartition, si on l'eût adopté, lui aurait épargnées. Du reste, les articles les plus importants, les dispositions les plus restreintes, passent presque inaperçus et comme si nos représentants qui les votaient ignoraient complètement la portée. Un député, cependant, se fait remarquer par ses efforts persévérateurs et par l'étendue qu'il a faite du projet de loi et de ses inconvénients ; mais M. Tauladier, seul sur la bresle, n'a pu, malgré les excellentes considérations qu'il a fait valoir, empêcher l'introduction dans la loi du premier paragraphe de l'article 9, qui stipule que le droit proportionnel est établi sur la valeur locative, tant de la maison d'habitation que des magasins, boutiques, usines, etc., servant à l'exercice des professions imposées. La législation était d'autant plus obteuse quant à la question de savoir si le droit proportionnel devait atteindre la maison d'habitation, jusqu'à la loi du 21 mars 1851, qui avait tranché cette question dans l'intérêt du locataire. D'excellentes raisons ont donc été données contre le maintien de cette disposition ; on a tout bien fait observer qu'il établir, dans tous les cas, le droit proportionnel sur la maison d'habitation, qui pâtit déjà d'imposte inobligatoire, c'est, contrairement au principe, imposer deux fois le même objet. Les patentées de Paris, dans une petition que nous avons déjà mentionnée, disaient fort judicieusement : « Si vous capitainez out, habitez un palais, et n'en aurez à payer que l'imposte inobligatoire ; mais gardez-vous d'appliquer vos capitaines à un travail productif, car dès lors il vous faudra payer, d'abord l'imposte inobligatoire comme tributaire, et ensuite le droit proportionnel comme commerçant. » Ces options, fort justes à nos yeux, n'ont pas prevalu, et le premier paragraphe de l'article 9 a été adopté par la majorité du très-peu nombreux députés qui assistent à cette discussion.

Le projet déposé pour le complément de fonds secrète à accorder à M. le ministre de l'Intérieur a été présenté par lui, et renvoyé à l'examen préalable des bureaux. Sur mes commissaires, l'opposition n'a pu faire passer qu'un seul de ses membres, M. Duhaut, à qui il a été donné la voix de nécessité et de confiance qu'il venait demander à la Chambre. Les questions de cabinet ne sont donc pas encore épousées.

Les cinq députés légitimistes qui avaient donné leur démission par suite de la flétrissure prononcée dans l'adresse, ont tous été réélus par leurs électeurs, au jugement desquels il s'avait appellié de la décision de la Chambre. — On a dit que M. de Ville le avait de grandes chances d'y être élu, et qu'il l'a été, grâce à l'arrangement fait avec le député (Gardon), qui a dû se pourvoir au remplacement de son (Hautepierre) décédé; mais il paraît qu'une grande partie des électeurs des oppositions ont adopté une autre candidature; c'est celle de M. le contre-amiral Dupré-Thourus.

Les gouvernements des Deux-Siciles et de Belgique se mettent en mesure d'opérer une réduction dans l'intérêt de leur dette. Le royaume de Naples a décrété le remboursement des obligations 5 pour 100. Ce remboursement sera effectué par tirage au sort, deux fois l'an. Ceux qui, après le tirage, voudront se soumettre à une réduction d'intérêt de 1 pour 100, seront garantis contre tout remboursement pendant dix ans. A Bruxelles, le ministre des Finances a proposé une loi pour convertir en 4 1/2 l'équivalent 5 pour 100 de 1851. Ces modifications dans le taux de l'intérêt de l'argent à l'extérieur ont paru à nos capitalistes et à nos joueurs pouvoir déterminer chez nous la réalisation d'une mesure analogue. On a donc porté une pétition adressée au ministère pour l'engager à intervenir auprès du gouvernement belge afin d'empêcher qu'une mesure qu'on prescritte comme contraire aux intérêts français ne soit prise trop brusquement. D'un autre côté, on a annoncé le prochain dépôt sur le bureau de la Chambre des Députés, par un ancien ministre des Finances, M. Tournin, d'une proposition tendant de nouveau à faire réduire ou rembourser la rente 5 pour 100 au choix des porteurs. Le cours

de cette valeur s'en est vivement ressentit.

Le ministre des travaux publics a présenté à la Chambre des Députés un projet de loi relatif aux chemins de fer de Paris à la frontière du nord, et d'Orléans à Vierzon. Les lignes de Paris à Lyon et d'Orléans à Tours étant aujourd'hui demandées, en concurrence avec les compagnies qui s'étaient déjà présentées, par d'autres compagnies qui proposent de les pousser plus loin, seront postérieurement l'objet de deux autres projets. Pour le tracé du chemin du Nord, le ministre adopte simultanément les trois parts de Boulogne, Calais et Dunkerque, comme points extrêmes de la ligne de Paris au littoral de la Manche. Quant au mode d'exécution, le projet modifie essentiellement les dispositions de la loi du 5 juillet 1842. Il dispose que la vigne de fer posée par la compagnie concessionnaire du chemin du Nord sera acquise gratuitement à l'Etat à la fin du bail, et qu'après un prélevement de 8 pour 100 au profit des actionnaires, l'excedent des bénéfices sera partagé entre l'Etat et la compagnie. La durée du bail ne pourra être de plus de vingt-huit ans. On stipule une diminution de deux centimes sur les droits à payer par les trois classes de marchandises. Il y aura trois classes de voitures à dix, sept et douze, et cinq et demi centimes par kilomètre. C'est une augmentation d'un demi-centime pour la troisième classe; mais les wagons devront être couverts, et fermer au moyen de rideaux. Enfin, l'Etat conserve la faculté de racheter le chemin au bout de douze ans, aux conditions fixées précédemment pour le chemin de Paris à Orléans, mais avec réduction de moitié sur la prime à apporter au dividende net. Les conditions du bail sont analogues pour le chemin de Vierzon, si ce n'est que la durée de la concession est portée à trente-cinq ans, et que le partage des bénéfices doit commencer qu'à la sixième année de l'exploitation. C'est

des derniers articles de la loi renferme une disposition qui confie l'exécution complète des deux chemins à l'Etat, au cas où, dans les deux mois de la promulgation de la loi, il ne se serait pas présente de compagnie pour en accepter les charges. L'exploitation serait alors confiée, pour une durée de douze ans, à des compagnies fermières qui se borneraient à fournir le matériel.

Un acte de violence commis dans le port de Marseille par des marins anglais contre l'équipage d'un navire français est venu y causer une émotion qui n'aiderait malheureusement point à ramener, chez notre population des ports et bord de nos vaisseaux, certaines paroles prononcées à la tradition anglaise, le ton de quelques feuillets de Londres et la situation fâche à un de nos amiraux. Nous devons toutefois reconnaître que, dans la chambre des communes, le Parlement précisément au moment même où la cause de cet officier général se débattait dans notre parlement, l'amiral Napier le capitaine nous ont parlé de notre personnel maritime comme des hommes qui, se respectant eux-mêmes, savaient respecter leurs rivaux.

Les nouvelles d'Espagne se suivent et se ressemblent. On est toujours au moment de s'emparer d'Alicante et de

comme importé au moment de l'empire d'Alexandre, et soumettre Carthage, mais néanmoins les deux villes rebelles tiennent toujours. Albidub il y a eu, a-t-on dit, conspiration découverte, et par suite arrestations nombreuses. Des ecclésiastiques ont été incarcérés; on parle de tentatives, sur plusieurs points, d'anciens partisans de don Carlos qui vont draîné aujourd'hui leur et proclamer Charles VI et Isabelle. La reine Christine poursuit en Espagne la série d'enterrements royaux, de réceptions, de revues et de défilés auxquels elle s'était déjà livrée en France. On songe à expédier dans le Maroc, sous le commandement du général Prim, toutes les troupes puîsées, et à demander conseil à l'empereur de quelques griefs plus ou moins sérieux. — En Portugal, on ne sait pas moins près d'en finir avec l'insurrection; mais jusqu'à présent on n'est pas parvenu à soumettre le comte de Boulin, et la seule vengeance qu'on ait pu tirer de lui a été de le destituer de son grade de maréchal de camp. On a décidé

de le maintenir de son grade de maréchal de camp. On a donc nouveau prorogé les conférences, dans l'espérance qu'à la fin de mars on pourrait se présenter devant elles avec quelques résultats obtenus, et être par conséquent en meilleure position pour faire pardonner les moyens employés à les obtenir.

Les événements qui se passent à Montevideo deviennent de plus en plus graves. Les vexations et la cruauté de Rosas ont force presque tous les Français résidant à Buenos-Ayres à transporter leur domicile et leur industrie sur l'autre rive de la Plata. Montevideo en compte donc aujourd'hui 18,000 réunis. Presque tous ces Français sont Basques; ils sont catholiques, et par conséquent en position de bien entendre avec une population d'origine espagnole. Montevideo semblait donc devoir devenir, dans un avenir très-prochain, une ville toute française. Pour protéger leurs propriétés et leur vie menacées par les attaques des troupes de Rosas contre la ville où ils s'étaient réfugiés, nos nationaux ont dû songer à s'armer. Un ordre du jour publié au nom du représentant des Français par le vice-amiral Massen, qui commandait les forces navales dans ces eaux, à la date du 17 décembre dernier, leur enjoignit de quitter les armes immédiatement, en raison de garanties qu'il vient d'obtenir de Rosas pour leur inviolabilité. Nos nationaux ne parraissent croire ni à l'inviolabilité qu'on leur fait espérer, ni à l'efficacité des garanties qu'on leur en donne, ni enfin à la parole et à la signature de Rosas, qui s'est montré ouvertement infidèle au traité qu'il avait signé avec l'amiral de Macken. Ils se montrent, et on le comprend, peu disposés à se laisser aller à la confiance qu'il leur est ordonné d'avoir. Cette situation commande toute l'attention et tout l'intérêt de notre gouvernement dans ces îmbarras.

On ne dit point encore quand pourra venir à la chambre des pairs la discussion de la loi sur l'instruction secondaire. En attendant, les prélates font des publications, et la commission d'assises vient de rendre un arrêt qui pourra servir à l'appréciation que la chambre du Luxembourg aura à faire de la proposition de M. Villemain. *Et l'Univers* vient de nous faire connaître une adresse au roi signée de monseigneur l'archevêque de Paris, et de plusieurs évêques de la Province de Paris qui ne s'étaient pas encore engagés ostensiblement dans la lutte contre l'Université. Quant au jury de la Seine, il vient de déclarer comparable un écrit sur le même sujet de M. Fabre Conthal. L'auteur a été condamné à quinze jours de prison.

et à 4,000 fr. d'emande. On commue les travaux d'embellissement de Paris de ses abords; mais le conseil municipal a été divisé dans sa proposition qui a paru étrange à un certain nombre de ses membres. On a demandé que la principale voie de la commune de Neuilly, celle qui va de l'arc de triomphe de l'Étoile au pont de Neuilly fut éclairée au gaz comme l'avenue des Champs-Elysées à laquelle elle fait suite, et cela au frais du budget de la ville de Paris. Plusieurs conseillers municipaux ont cru ne pas bien entendre et ont demandé comment on comprenait que Paris dût s'imposer pour éclairer ses voies. Malgré cette question, l'éclairage de l'avenue de Neuilly, aux frais de la ville de Paris, a été voté à une majorité de deux voix. M. le maire de cette commune, qui a exprimé tout son mécontentement, a déclaré que Paris n'éclairait également le chemin de la Revolte. Au fait, M. le maire de Neuilly est logique. — M. le préfet de police, dans son avis, poursuit les améliorations qui relèvent de la sécurité publique. Il fait disparaître de nos boulevards intérieurs les rares perroquets qui s'élevaient encore comme des monstres dans la partie de la ville où les magasins et de quelques cafés. Il fait couler le fossé qui se trouvait devant le café Anglais. Toute cela est fait bien; ces trottoirs d'où si larges deviendront ainsi plus vastes encore. Mais il serait plus pressant de prendre des mesures analogues pour faire disparaître des marchés de magasins qui avancent sur des trottoirs très-étroits et occasionnent, le soir, de fréquents accidents. Pour notre part, nous en avons vu arriver un rue de Choiseul, par suite de

cette tolérance ; et tout récemment un hussard s'est grièvement blessé à une porte de la rue Caumartin. Il est fort bon de travailler à rendre nos spacieux boulevards d'un aspect symétrique et irreprochable ; mais rendre nos rues viables et sûres est certainement plus urgent encore.

Le cardinal de Richelieu avait donné à l'Académie française un règlement dont l'article premier portait : « *Nul n'a sera reçu à l'Académie qui ne soit agréable à Monseigneur.* » Mais aujourd'hui il n'y a plus d'autre seigneurie que l'opinion publique ; l'institut ne peut le méconnaître. Nous aurions donc de la peine à croire au bruit répandu que, depuis le dernier scrutin, M. Sinté-Beuve aurait vu diminuer ses chances au profit d'une candidature qui n'a rien de littéraire. L'auteur des *Mésseignes* n'était entré à l'Académie qu'par l'ascendant de son talent et l'éclat de ses succès ; c'est donc un littérateur qui doit lui succéder. Quant à la succession de Charles Nodier, M. Mérimée paraît appelé à la recueillir, et un semblable choix sera sanctionné par tout le monde.

L'illustration a dit au commencement de ce numéro quels malheurs avaient causés à déordre de la plupart de nos fleuves et de nos rivières. Une avalanche de fer et de glace vient d'arrêter un désastre également épouvantable à Fertrupt, près de Sainte-Marie-aux-Mines (Ardèche). Une maison a été engloutie par une masse qui s'est détachée de la montagne contre laquelle elle était adossée. Huit personnes qui se trouvaient réunies à table, le père, ses six enfants, et un domestique, et la mère, qui se trouvait dans la cuisine, ont été étouffées. La grande mère, couchée à un étage supérieur, a été blessée et a succombé. Un septième enfant, qui venait de sortir, a été échappé à la mort. Malgré les secours que les voisins ont immédiatement portés, personne n'a pu être sauvé; l'âme des pauvres restera encore et a pu proclamer quelques paroles, puis celle a expiré.

M. Soubat, député de la Haute-Garonne, vient de mourir très-subitement à Paris, dans un âge non avancé. — A Charolles (Saône-et-Loire), un honnête instint et estimé a fait attendre la mort plus longtemps pour lui payer sa dette. M. V.-M. Ducerle, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, a été frappé d'une attaque d'apoplexie fonduoyante à l'âge de cent quatre ans. Il laisse plusieurs enfants, dont l'aîné, âgé de quatre-vingt-sept ans, n'a pas, disent les journaux du département, un seul cheveu blanc.

Intérieur de la Chambre des Députés.

TRIBUNES DES DEUX CHAMBRES.

Depuis quelque temps les séances de la chambre des députés ont suscité la curiosité publique, et les billets d'entrée au palais Bourbon sont plus vivement recherchés encore que ceux des concerts du Conservatoire. C'est en effet une tout autre harmonie. Les questeurs, les députés, sont accusés de demandes de leurs amis parisiens et de leurs compatriotes provinciaux, et patiné tant de sollicitateurs il y a peu d'œus, car les tribunes réservées aux billets sont en petit nombre et assez tressées. Les artistes de l'*Illustration* ont pensé que ce serait rendre service aux curieux qui n'ont pu satisfaire leur curiosité et dépasser la salle d'attente, que de leur montrer en gravure ce qu'ils n'ont pu voir en réalité.

Il ont cru siéger de reproduire la salle des Pas-Perdus, que tout le monde connaît, celle salle que traverse, entre deux haies de gardes nationaux et tambours battants, M. le président Sanzel, précédé des hussards et suivi du bureau de la chambre, pour se rendre de l'hôtel de la présidence à ce fumant, qu'il remplit, mais qu'il n'occupe pas, disent les mauvais plaisants. La salle des Pas-Perdus est l'unique théâtre où brillent bon nombre de députés. Il y en a plus d'un qui est à peine arrivé à se faire connaitre de ses collègues, et qui, pour accroître un moindre au-delors la notoriété qu'il n'a pas pu obtenir, nous ne dirons pas à la tribune, mais même dans les bureaux, dans les couloirs de la chambre, se donne le plaisir, chaque jour, de venir plusieurs fois dans cette salle extrémement faire écrier à haute voix par un garçon de service : *Qui a demandé M. ***?*

Les artistes, un autre jour, vous montreront le salon du Roi, qu'Engéne Delacroix a illustré de si admirables peintures; vaste et beau travail, le plus beau peut-être de ce maître et le moins connu, précisément à cause de la place qu'il

Il s'est ajouté aussi la reproduction de la salle des Conférences, que M. Heim vient d'insérer de compositions remarquables, bien conçues dans leur ensemble, bien exécutées dans leurs détails, pour laquelle également M. Monné a sculpté deux statues accrochées, d'un lui irréprochable sans doute, mais dont les formes prononcées, nues et élastiques de blancheur, produisent un simple effet et forment une bizarre satire sur le vaste et harmonieux voile de mer, où elles sont placées.

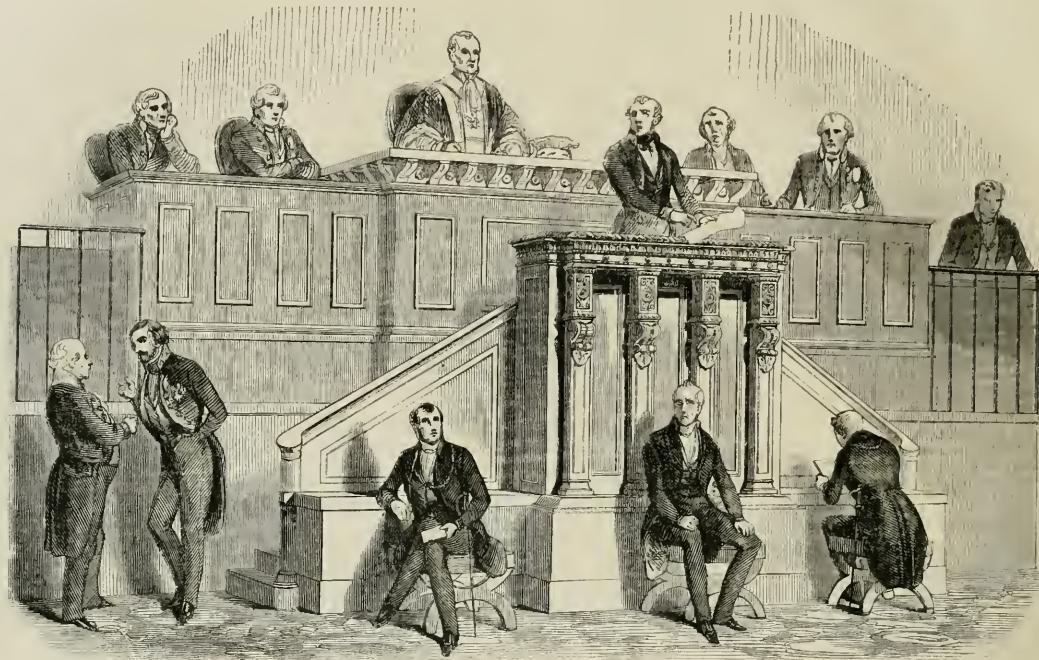
Un autre jour peut-être, et quand Delacroix en aura terminé le plafond, ils vous montreront l'élégante bibliothèque de la chambre. Ils pourront vous faire voir aussi la Buvette, qui n'a de la recherche dans les déjeuners à la louchelette de la livrette de la chambre des pairs, mais qui est un local convable, offrant aux ambitieux, aux incorruptibles, aux mécénats, aux optimistes, aux orateurs et aux mûrs, des consommes, des petits pains, des sirops et de la limonade gaspense. Le rhum a pénétré et y a amené à sa suite un diplomate, un inspecteur des haras et un magistrat, pour lesquels les prodigts de Tannazie paraissent avantageux par leur charme. Potter disait, dans le *Réveil matin*, que la vin de Bordeaux convient parfaitement aux chanteurs et même aux personnes qui ne chantent pas. Le rhum peut avoir la même vertu, pour les orateurs, puisqu'il l'exprime bien à la tête, une sur cinq ou six

branlante, jusqu'à l'expérience n'a été faite que sur ceux qui ne le sont pas.

ner nos lecteurs dans ce long vestiaire où chaque armoire porte le nom de deux députés auxquels elle est consacrée. Bien peu d'entre nos représentants font servir ces armoires à leur véritable destination. Presque tous y amoncèlent ces

distributions quotidiennes d'imprimés que font les ministères aux membres des deux chambres, et qui passent intacts, non coupés, de l'armoire du vestiaire à la boutique de l'épicier.

Aujourd'hui *l'Illustration* se borne à faire voir la salle des séances. Mais, pour suivre l'ordre constitutionnel, nous commençons par reproduire la tribune du Luxembourg et l'aspect de son bureau, où préside M. le chancelier Pasquier.



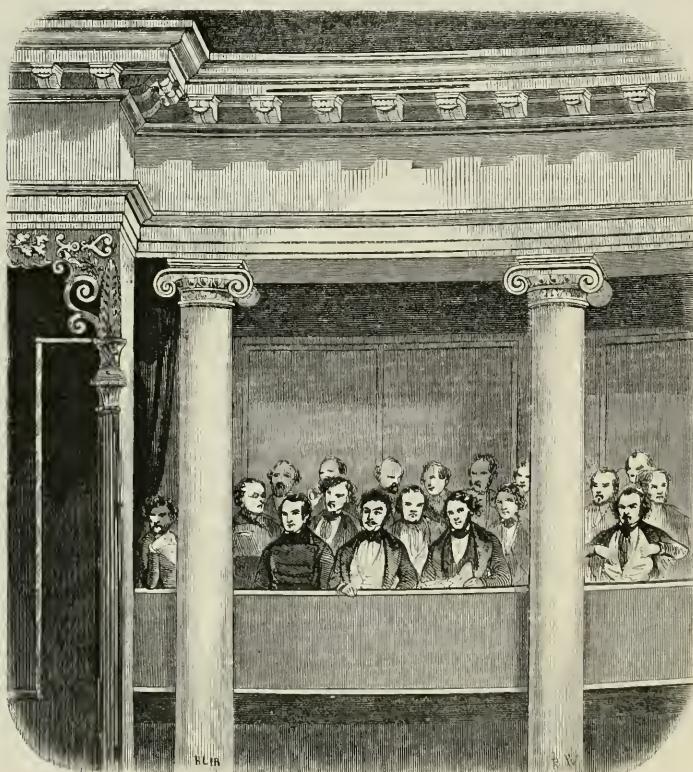
(Tribune des Orateurs, à la Chambre des Paix.)

Au palais Bourbon, où la foule est grande, où il faut arriver de bonne heure pour trouver place, en attendant que la séance s'ouvre, on cherche des distractions. La tribune des

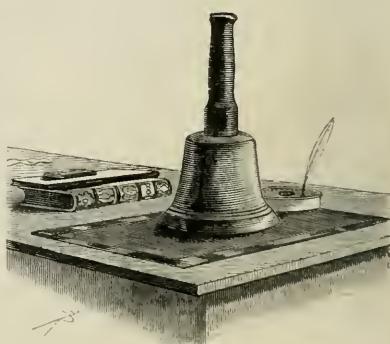
journalistes, non pas des sténographes qui viennent écrire les discours à la dictée, mais des rédacteurs en chef qui viennent pour apprécier l'effet de la séance, est un des specta-

bles qui attirent le plus l'attention avant le lever du rideau parlementaire. Le provincial demande qu'on lui montre dans cette tribune, qui est placée au second rang et à l'angle extrême de la gauche, le rédacteur en chef de *la Gazette de France* et de *la Nation*, M. l'abbé de Genoude, assis, au grand étonnement du curieux, auprès des rédacteurs en chef des journaux ministériels.

Mais bientôt la séance est ouverte et la tribune est occupée, quelquefois par un orateur, le plus souvent par un député. Il lourne le dos au président, qui le domine pour le rappeler à l'ordre ou pour protéger contre les interruptions, aux secrétaires de la chambre et aux secrétaires rédacteurs, qui sont placés aussi au milieu et en face de l'assemblée pour prononcer sur les votes par assis et levé, et faire l'analyse des discours, qui doit entrer dans leur rédaction du procès-verbal de chaque jour.

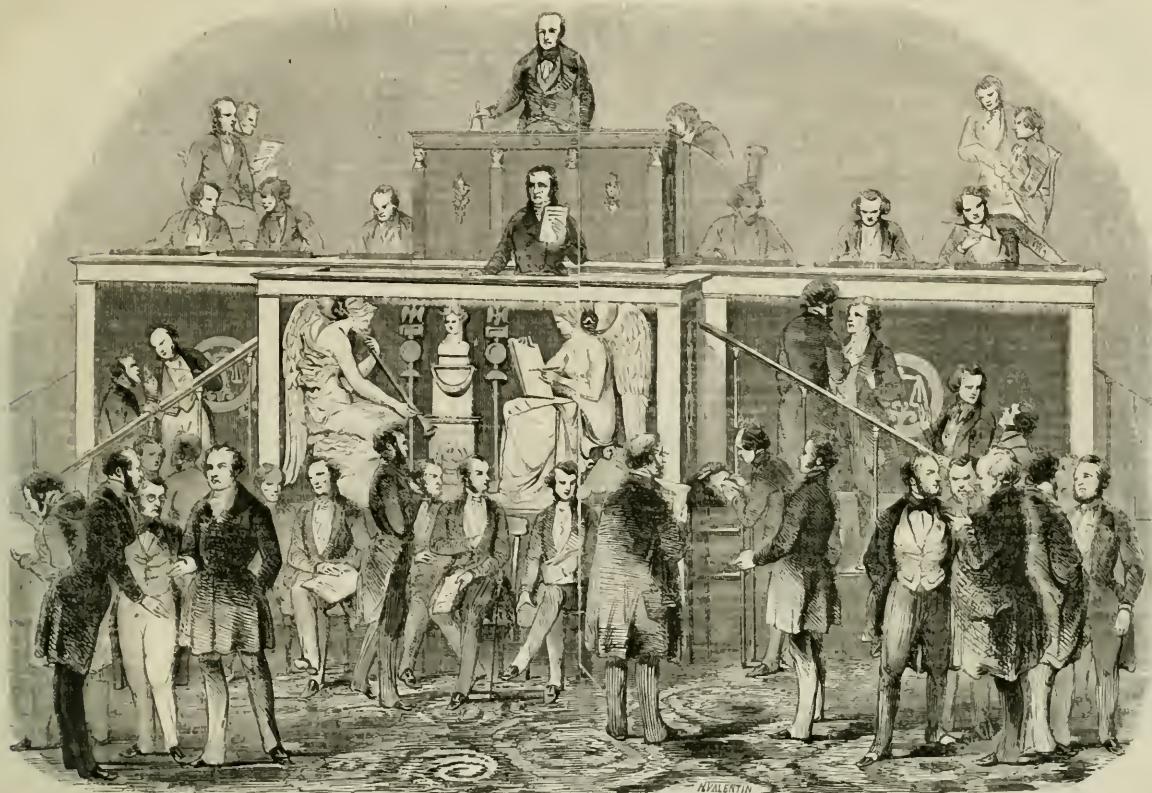


(Tribune des Journalistes, à la Chambre des Députés.)



(Sonnette du président de la Chambre des Députés.)

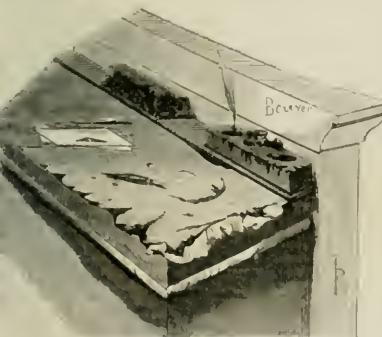
La banquette inférieure de chacune des trois sections du centre, placées vis-à-vis de la tribune et du bureau, porte écrit en lettres de drap blanc, appiquées sur le casimir rouge qui recouvre tous les dossier des banquettes : *Banc des ministres*. L'attention se porte particulièrement sur celui qu'occupent M. le maréchal Soult et M. Guizot, à côté desquels M. Villemain prend place. Une cause nouvelle d'étonnement pour le provincial, qui doit, en entrant à la chambre, se préparer à marcher de surprise en surprise, c'est de voir un des orateurs les plus redoutables pour les ministres, M. Berryer, occuper la place la plus rapprochée de leur banc, et donner quelquefois asile, à l'extrême



(Tribune des Orateurs, à la Chambre des Députés.)

mité du sien, à son voisin M. le ministre de l'instruction publique. Toutefois, comme il arrive, apparemment que l'illustre orateur ne se trouve pas toujours inspiré par le voisinage, et qu'il sent intérieurement que, pour ne pas vivre en trop mauvaise intelligence, il fera mieux de se livrer au culte des beaux arts qu'à la conversation, M. Berryer sculpte avec un canif le pupitre en bois qui est placé devant lui. Nous sommes assez heureux pour avoir été mis à même de reproduire ce travail auquel l'élu de Marseille va pouvoir venir mettre la dernière main.

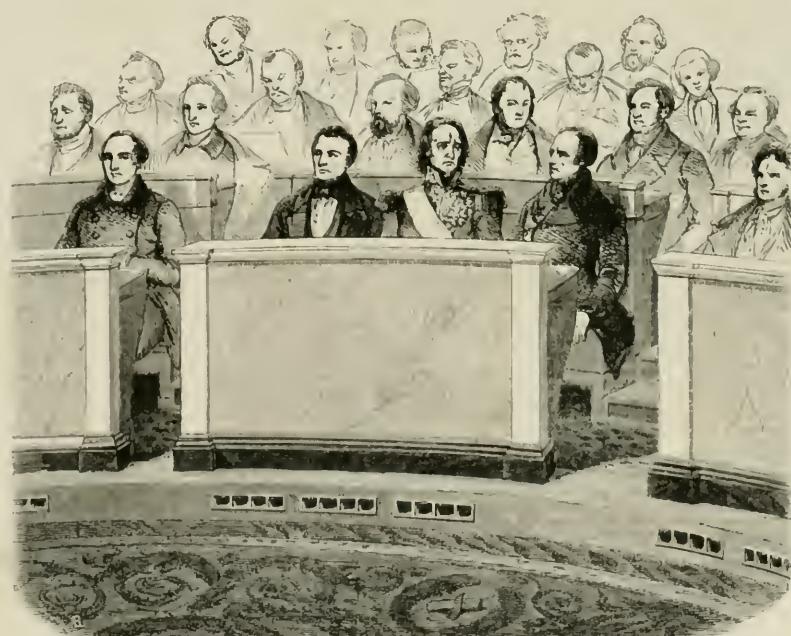
Nous ne pouvons oublier un instrument qui joue un grand rôle dans les séances de la chambre. On a bien pour réclamer



(Pupitre de M. Berryer, à la Chambre des Députés.)

M. Sauzet s'écoute sonner, car il se livre parfois à cet exercice au milieu d'un calme parfait, comme cet huissier somnolent qui, se réveillant pendant que M. Royer-Colard pro-

nonçait à la tribune un discours religieusement écouté, s'écria, par habitude en entendant cette voix unique qui retentissait : *Silence, messieurs.*



(Salle des Ministres, à la Chambre des Députés.)

de l'assemblée du calme et de l'attention la voix des huissiers, assis et adossés à la base de la tribune, et criant : *Silence, messieurs.* Mais leur recommandation est parfois vain et leur prière méconnue. C'est pour ces trop fréquentes occasions qu'a été inventée la sonnette du président. C'est un instrument assez lourd et fort assourdisant. M. Sauzet croit à coup sûr en bien jouer, car il en joue souvent, et au grand détriment du tympan de l'orateur qui est à la tribune et sous le coup par conséquent de cette détonation. Aussi, dans la séance si agitée de la discussion de l'adresse, on M. Guizot eut à faire tête à un si grand orage, se retournant vers le président qui sonnait comme un sourd, il lui dit : « Vous m'achevez, monsieur. » On peut dire que

Académie des Sciences.

COMTE RENDU DES SECOND ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 1845.

(Voir t. I, p. 217, 231, 238 ; t. II, p. 182, 198, 346 et 351.)

V. — Technologie, mécanique appliquée et arts économiques.

Machines à vapeur. — M. Combès, ingénieur en chef des mines, auquel on doit la première publication des dessins des célèbres machines à déleve de Coronnelles, en 1854, a discuté de nouveau des observations relatives au mode suivi par lequel la vapeur y agit, et il a déduit des faits observés par lui les conséquences suivantes : 1^{re} dans la plupart des machines à vapeur, et probablement dans toutes, une partie de la vapeur admise dans le cylindre liquéfie immédiatement par l'action refroidissante des parois du cylindre; il y a en outre de l'eau qui est entraînée à l'état liquide; 2^e l'eau liquéfiée se vaporise de nouveau pendant la détente de la vapeur, et cet effet se produit le mieux possible, quand les cylindres sont baignés par la vapeur de la chaudière, circulant dans une enveloppe, et que l'espace occupé par la vapeur, après la détente, est deux ou trois fois égal à son volume primitif; 3^e dans les machines d'épuisement à simple effet de Coronnelles, convenablement disposées et chargées, le travail utile réalisé par kilogramme d'eau vaporisé dans les chaudières, est de 52 tonnes (poids d'un 1 000 kilogrammes), élevées à 1 mètre de hauteur. Dans les machines de Boulton et Watt, le travail utile n'est guère que de 15 à 14 tonnes élevées à 1 mètre par la même quantité d'eau vaporisée; 4^e aucune des formules proposées jusqu'ici pour le calcul de l'effet d'une machine à vapeur ne tient compte de la vaporisation et de la vaporisation successives dans le cylindre.

Les causes des explosions des chaudières à vapeur sont encore enveloppées d'une obscurité qui ne sera probablement pas complètement dissipée des longtemps. Cependant la plus active dans ce genre d'explosion subite, que l'on appelle fulminante, paraît être le phénomène désigné aujourd'hui sous le nom de *calfeutrement*, et qui consiste en ce que la vaporisation de l'eau sur une surface métallique chauffée au-delà d'un certain degré, détruit rapidement un lieu d'augmentation. Tout le monde peut répéter une expérience curieuse à ce sujet. On prend une cuiller à café, on la chauffe fortement à la flamme d'une lampe ou d'une bougie, et on y projette quelques gouttes d'eau avec le doigt. Cette cuiller formera une grosse goutte arrondie qui ne se vaporisera que très-lentement. Si on retire la cuiller du feu, et qu'on la laisse un peu se refroidir, il arrivera un moment où l'eau se vaporisera tout à coup en faisant une petite explosion, quoique non renfermée.

M. Sorel, dans un mémoire où il a rappelé ce phénomène déjà connu, a indiqué comme les meilleurs moyens pour éviter la *calfeutrement*, et par conséquent les explosions fulminantes, l'emploi : 1^e d'un métal fusible appliquée au fond du générateur; 2^e de l'argile, ou mieux encore de l'um, ou borax dans la chaudière; 3^e de bons appareils alimentaires pour que l'eau ne manque pas dans la chaudière, et d'appareils d'avertissement pour donner l'avis lorsque le niveau y descend trop bas.

Travaux de sondage. — Pour donner une idée de l'importance de cette industrie, il suffira de rapporter les résultats que M. Degoussée a communiqués à l'Académie. Du 1^{er} octobre 1828 au 1^{er} juillet 1835, cet ingénieur a exécuté 268 sondages formant un total de 17 266 mètres, ayant coûté la somme totale de 4 225 745 fr., ce qui établit un moyen de 65 fr. 99 cent. par mètre, dans lequel la fourniture des tuyaux de retenue et d'ascension entre pour 25 fr., ce qui réduit le prix moyen de forage à 40 fr. 9 c.

Les résultats suivants ont été obtenus dans les vingt-sept départements où les travaux ont été exécutés.

68 forages donnant des eaux jaillissantes au-dessus du sol, 66 forages donnant des eaux ascendantes, 5 forages donnant de l'eau de pétrole jaillissante au-dessus du sol, 1 forage donnant de l'eau saive jaillissante au-dessus du sol, 15 forages ayant amené la découverte de houille ou d'anthracite, 9 forages ayant amené la découverte d'asphalte ou de sables bitumineux, 12 forages ayant amené la découverte de kaolin ou de gisements de plâtre, 20 forages exécutés pour puits d'amarrage de ports suspendus, 12 forages exécutés pour absorption d'eau, 16 forages pour exploration de terrains propres à la construction; 220 sondages ont donné les résultats cherchés, 48 sondages n'ont rien produit. Sur ce nombre, 8 sont encore en cours d'exécution. Le nombre moyen des forages exécutés par année est de 18. La profondeur moyenne par année de 1835 mètres; la profondeur moyenne des forages, de 64 mètres 42 centimètres; la dépense moyenne de chaque forage, de 4 195 fr. 07 c. L'eau contenant au-dessus du sol par les 68 puits jaillissants, donne un produit de 27 971 litres par minute, ou 40 278 mètres cubes par jour. Celle qui s'extrait au moyen des pompes et des machines à vapeur alimentées par les 66 puits à eaux ascendantes, donne au moins un produit égal, ce qui fait par jour un volume total de 80 556 mètres cubes. Cette eau est utilisée soit comme force motrice, soit pour l'irrigation de prairies, de jardins, pour l'alimentation de villes, d'usines, pour l'approvisionnement de bains, l'entretien d'écluses, l'embellissement de propriétés particulières, les usages variés d'établissements publics et les nombreux besoins de l'agriculture et de l'industrie.

Appareils de sûreté contre les explosions du gaz. — L'Académie, sur le rapport de M. Régnaud, a donné son approbation à un appareil extrêmement ingénieux, imaginé par M. Chuard, pour indiquer, soit dans les mines de houille,

soit dans les appartements éclairés par le gaz, la présence, dans l'air, d'une certaine quantité de ce gaz avant qu'il soit devenu assez considérable pour donner des craintes d'explosion. Malheureusement, cet appareil est fragile et d'une construction délicate; et il est à craindre que la routine aussi bien que cette cause ne soient des obstacles très-grands à son adoption dans la pratique.

Métallurgie. — L'attention, depuis quelques années, s'est portée sur les produits gazeux qui se dégagent dans diverses grandes opérations relatives à la métallurgie, à la carbonisation, etc. On doit citer au premier rang, parmi les travaux faits à ce sujet, ceux de M. Ebelmen, ingénieur des mines, qui, non content d'étudier la question au point de vue théorique, en a tiré des applications utiles, des perfectionnements réalisables dans le domaine de la pratique. Son idée fondamentale consiste à opérer sur les gaz extraits de divers combustibles par voie de distillation, au lieu de brûler immédiatement ces combustibles eux-mêmes. Il obtient ainsi, dans beaucoup de cas, une chaleur beaucoup plus intense que celle qui résulte de l'ancien mode de combustion. MM. Laurent et Thomas, ingénieurs civils, ont aussi communiqué à l'Académie quelques faits intéressants relatifs à l'usage des gaz sur une grande échelle. Le plus important peut-être consiste en ce que la vapeur agissante seule, à une température qui ne dépasse pas 500 degrés, suffit pour carboniser complètement la houille, le ligno et la tourbe; il se dégagent des gaz combustibles applicables à divers usages après leur passage dans un conducteur. Le résidu en charbon est considérable, et ce charbon présente une assez grande durée, lors même qu'il provient de la tourbe.

Englos des mortiers hydrauliques. — On sait que, grâce aux travaux de M. Vical, il est possible aujourd'hui de brûler partout, sous l'eau comme en plein air, avec des mortiers hydrauliques, c'est-à-dire joignant de la propriété de durer dans un temps plus ou moins rapide. Les convenances réciproques des chaux et des ciment, et les proportions suivant lesquelles les mélanges doivent être opérés, ont été déterminées d'avance pour tous les cas possibles par cet illustre ingénieur, et manquer à ne rien laisser à désirer. Seulement, lorsque la chaux hydraulique naturelle vient à manquer, on y supplie de plusieurs manières; soit par la confection de toutes pièces d'une chaux hydraulique artificielle, comme celle que l'on fabrique à Meudon, près Paris, et dans une foule d'autres localités; soit par le mélange d'une chaux grasse avec une pouzzolane. Les substances de ce genre sont fort nombreuses; tantôt sur les rives dans la nature, notamment à Pozzuolo, en Italie, d'où vient leur nom; tantôt sur les formes artificiellement par la cuve de certains argiles.

On emploie depuis quelques années une pouzzolane naturelle d'Italie aux travaux du port d'Alger, lorsque l'extension considérable projetée pour ces travaux fit émettre l'idée de la remplacer par une pouzzolane artificielle beaucoup moins coûteuse. Des expériences récemment faites à Toulon par M. Noël, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ont prouvé qu'il était fort heureux qu'aucune suite n'eût été donnée à cette idée. Des briques fabriquées dans ce port avec une pouzzolane artificielle, tombent en miettes après quelques jours d'immersion dans l'eau de mer, en se brisant des surfaces au centre graduellement. Placées dans l'eau douce, elles s'y maintiennent très-bien. Apprenant que dans la Manche, et notamment à Cherbourg, où l'on fait une assez grande consommation de pouzzolanes artificielles, rien de pareil ne s'était jamais manifesté. M. Vical a été conduit à comparer la composition chimique des eaux de l'Occitanie avec celle de la Méditerranée, et il a vu que sur 1 000 parties celles-ci contiennent 7,02 de sulfate de magnésie, tandis que les eaux de la Manche n'en contiennent que 2,29. C'est ce qui se substitue à la chaux dans les bétons immergés, que la magnésie joue un rôle si facile.

Nouvel éclairage. — Les essences de schiste, de houille, de térbéthine, renferment une proportion de carbones tels que jusqu'à présent on n'avait pu en brûler la finnie avec les cheminées de tirage les plus énergiques, moins d'y ajouter une certaine quantité d'alcool qui constitue, avec l'essence de térbéthine, le mélange employé depuis quelques années dans certaines lampes sous le nom imprécise d'*hydrogène liquide*. MM. Busson-Dumourier et Rouen ont montré qu'ils sont parvenus à obtenir une combustion parfaite de ces essences, en projetant dans l'atmosphère un jet de vapeur d'une de leurs elles, sous une pression de 4 à 6 centimètres de mercure; l'inflammation n'a lieu qu'à quelques centimètres de l'orifice d'émission. Soignant les inventeurs, le prix de leur éclairage serait, pour la même quantité de lumière, quatre fois moins cher que celui du gaz, et six fois moins cher que celui de l'huile.

Désinfection des latrines. — Une commission dont M. Bousquingault était le rapporteur, a rendu le compte plus satisfaisant des effets d'une poudre désinfectante proposée par M. Siret, pharmacien à Meaux. Après de longues et laborieuses recherches, puisqu'elles ont été commencées en 1854, M. Siret a reconnu qu'un mélange de charbon et de sulfate métalliques, dans lesquels domine le sulfate de fer, agit dans toutes les circonstances comme un désinfectant des plus efficaces. 15 grammes de la poudre Siret délayée dans 5 ou 6 dérives d'eau, ont complètement et subitement fait disparaître l'odeur de la matière fécale rendue par un individu. Cette expérience a été répétée à plusieurs reprises; elle a été faite en grand sur une fosse servant à trente-cinq locataires, et elle a complètement réussi. Aussi les conclusions du rapport de M. Bousquingault ont-elles été très-favorables à M. Siret. Il est vivement à désirer, dans l'intérêt de la salubrité publique, que cette heureuse découverte soit connue et propagée surtout dans les grandes villes. M. Siret estime la dépense de désinfection par son procédé à deux centimes par ménage composé de trois à quatre personnes.

Communications diverses. — M. Beech, ingénieur des constructions navales, a adressé à l'Académie, sur les principes de la mécanique industrielle, un travail remarquable

à tous égards, mais dont il ne nous sera possible de rendre compte que lorsque l'auteur abordera les applications qu'il a annoncées. M. Sarrat a annoncé qu'il était parvenu, de son côté, à plusieurs des résultats obtenus par M. Beech, et à quelques autres qui lui sont propres.

VI. — Géologie et Minéralogie.

Dépôts métallifères de la Suede et de la Norvège. — Tel est le titre d'un mémoire de M. Daubrée, ingénieur des mines, professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, auquel on doit déjà plusieurs autres études importantes sur la Scandinavie. Bien que l'excellent ouvrage de M. Haussman et la géographie minéralogique de M. Hisinger renferment de précieux documents sur beaucoup de districts de mines, M. Daubrée a eu occasion d'y faire un assez grand nombre d'observations nouvelles.

Gîtes métallifères de l'Italie. — M. Amédée Burat, professeur à l'École Centrale, a fait connaître les résultats de ses nombreuses explorations du sol de l'Italie. Il a reconnu les restes des exploitations de l'antiquité et du moyen âge, et il signale les gisements nouveaux qui offrent aujourd'hui plus d'avantages à l'industrie, bien que les anciens gisements n'aient pas été épousés en beaucoup de points.

Géologie de l'Amérique méridionale. — Deux longs et intéressants rapports nous ont donné les détails des plus curieuses et les plus curieux sur la constitution géologique de cette moitié du continent américain. Le premier, relatif à un mémoire de M. Pissis sur la position géologique des terrains de la partie austral de Brésil et les sondements qui, à diverses époques, ont changé le relief de cette contrée, est dû à M. Dufrénoy. M. Elié de Beaumont est l'auteur du second, qui se rapporte à un mémoire de M. Alcide d'Orbigny, intitulé : *Considérations générales sur la géologie de l'Amérique méridionale*. Il nous est malheureusement impossible de donner une analyse de ces travaux consciencieux, sans suivre les savants rapporteurs dans une véritable description géologique de l'Amérique méridionale entière, et par conséquent sans sortir des bornes que nous devons nous imposer. Disons seulement que les conclusions des deux rapports ont été extrêmement favorables à MM. Pissis et Alcide d'Orbigny. Le mémoire de ce dernier est destiné à paraître prochainement dans le grand ouvrage qu'il publie sur les contrées visitées par lui.

Changements du niveau dans les rives des anciennes mers. — Il y a déjà dix-huit mois environ que M. Elié de Beaumont avait fait à l'Académie un rapport très-approuvé sur un mémoire extrêmement remarquable où M. Bravais, membre de la commission scientifique du Nord, et professeur d'astronomie à la Faculté de Lyon, avait mis en évidence, avec une précision que l'on n'avait pas encore introduite dans les sciences géologiques, la mobilité des niveaux relatifs des continents et de la mer sur les rives de la Scandinavie. Ces changements remontent à une période déjà reculée, et continuent encore de nos jours. La péninsule scandinave n'est pas la seule contrée où l'on remarque d'anciens niveaux de la mer; divers savants en ont signalé en Morée et en Sicile.

Ces faits intéressants, qui se sont accomplis depuis les dernières révolutions du globe, ont-ils eu lieu dans les temps géologiques anciens? Telle est la question que la publicité donne au travail de M. Bravais a suggérée à M. Coquand, professeur de géologie à Aix, question à laquelle il a trouvé une solution affirmative dans les études géologiques auxquelles il s'est livré en Provence. Plusieurs faits très-curieux signalés par ce professeur sont de nature à prouver que les terrains secondaires du midi de la France fournissent un exemple d'érosion analogue à celle qui a lieu encore actuellement sur les rives de la Scandinavie.

Géologie du département de la Somme. — M. Buteux est l'auteur d'un mémoire accompagné d'un essai de carte géologique sur ce sujet. Nous enregistrons ici les conclusions favorables du rapport par M. Elié de Beaumont : « Le mémoire de M. Buteux présente une statistique fort étendue des faits géologiques et minéralogiques que le soldat-département de la Somme offre à l'observation. On sera surpris, en le lisant, de voir le grand nombre de remarques intéressantes que peut fournir un pays presque plat et d'une apparence monotone. Nous pensons que la recherche de cette multitude de faits locaux dont le sol de la France fournit est d'une grande utilité pour la géologie, lorsqu'elle est faite avec conscience et résistance avec méthode. Le travail de M. Buteux, nous ayant présenté ce double caractère, nous paraît digne des encouragements de l'Académie. »

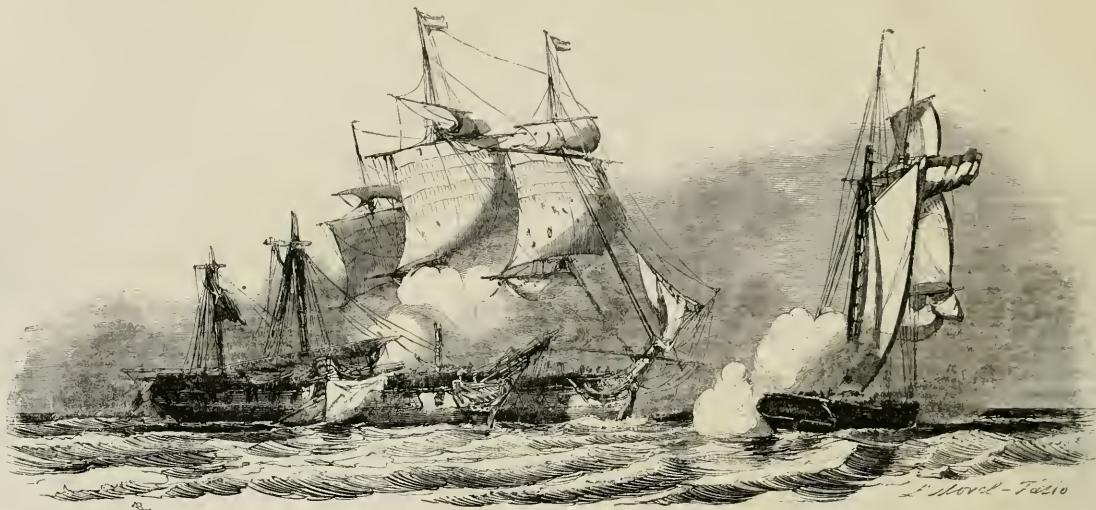
Formation crétacée des versants sud-ouest et nord-ouest du plateau central de la France. — « Le travail dont nous rendons compte à l'Académie, a dit M. Dufrénoy dans son rapport approbatif, est le fruit de longues et conscientes explorations. M. le vicomte d'Archiac s'est depuis plus de huit ans, livré à l'étude des formations crétacées, l'un des groupes les plus importants des terrains secondaires, par l'étude qu'il a recueillie, par la diversité des caractères qu'il présente, et par la variété des corps organiques qu'il renferme. Ce travail est l'histoire complète d'une des formations les plus importantes du midi de la France. En effet, il comprend à la fois la position des différentes couches qui composent les formations crétacées de cette contrée, la manière dont ces couches se groupent ensemble pour former des étages, enfin la distribution et la nature des fossiles qui caractérisent chacun d'eux. Il sera un guide précieux pour les personnes qui désireront étudier le terrain de crête du midi de la France; il sera également pour ceux qui voudront en faire la géologie détaillée en leur indiquant la marche à suivre dans une pareille étude. »

Mercurie natif en France. — Une des plus curieuses communications que nous ayons à mentionner est celle qui a été faite par M. Leymerie sur un gisement de mercure natif qui existait dans le département de l'Aveyron, vers l'escarpement occidental du plateau de Larzac. On appelle ainsi le

durant sa dernière croisière. Indépendamment des douze marchands qu'il ramène, il a coulé ou brûlé trois bricks de guerre anglais, et causé la perte totale d'une frégate qui le chassait le long de la Mona; il a coopéré antérieurement à la victoire de la *Santa-Fe*, il a pénétré dans la baie de Kingston

(Jamaïque) et mis le feu à bord de tous les bâtiments qui s'y trouvaient; ensuite de quoi il a relâché à San-Juan de Porto-Rico, dont le gouverneur l'a fort bien accueilli, et a fait connaître les résultats de la campagne à sa majesté catholique le roi de toutes les Espagnes.

« Que le *Vomito-Negro* étonne mon diable de gendre! s'écria enfin don Antonio Barzon, marquis de Las Ermitaduras y Famarotes; mais il faut parbler bien que j'encoiffe mon million et demi de piastres et que je lui laisse ma fille! »



Or, comme personne ne fut pendu, et que la présence de dona Juana sur le brick avait singulièrement contribué, d'abord à en rendre le séjour agréable, et puis à faciliter la rentrée en grâce de ehain avec son excellence le gouverneur, il s'ensuivit que maître Brimbollio fit une exception en

faveur de la femme de son capitaine, et dit qu'enire toutes les créatures de son sexe, celle-là était bonne à quelque chose.

Quant à Fernando, touché du bonheur de son ami, il en vint une fois jusqu'à songer à se marier, projet qu'il ne

réalisa jamais, considérant que les émotions et tracas du ménage ne peuvent s'aller avec la tranquillité d'esprit qu'exige la passion de la pêche à la ligne, et attendu que nul ne peut servir deux maîtres.

G. DE LA LANDELLE.

Théâtres.

Carlo et Carlin, vaudeville de MM. MÉLEVILLE et DUMANOIR (PALAIS-ROYAL). — *Pierre le Millionnaire*, vaudeville en trois actes, de madame ANCELLOT (VAUDEVILLE).

En vérité, nous aurions droit de chercher querelle aux théâtres de la bonne ville de Paris: depuis longtemps ils traitent le public avec un sans-façon pour trop cavalier; il semble que cet honnête public soit un mias, un pauvre hère sans intelligence et sans goût, pour qui toutes les sortes imaginables sont encore trop bonnes, et les œuvres insipides suffisamment assassinées. Il y a eu, en effet, depuis deux ou trois mois, une inondation de pièces tellement inélores et nauséabondes, qu'à peine avons-nous pu y toucher du bout de la plume pour en constater seulement la naissance et le décès; après tout, si le public est mystifié à ce point, si les auteurs et les directions théâtrales lui servent quotidiennement de si méchantes denrées, à qui doit-il s'en prendre? A lui-même. Pour être respectable, il faut savoir se faire respecter; or, le public est d'une honnêteté sans exemple; il accepte tout ce qu'on lui donne, avec une patience et une résignation héroïques; qu'il se mette un beau jour à échafauder peu sévèrement tous ces fabricants de drames absurdes et de plats vaudevilles, qui abusent impudemment de sa magnanimité, et il finira par les faire rentrer dans l'ordre.

Carlo et Carlin ne méritent cependant pas tout ce grand courroux de notre exorde; et c'est à d'autres que s'adresse l'anathème. Carlo, en effet, est un garçon assez fin, assez gai, assez aimable; et qui dit Carlo dit Carlo, car Carlo et Carlo sont, à eux deux, une seule et même personne.

Ce petit Carlo était page de son aîte sérénissime le duc de Parme; une amourette lui vient en tête: Carlo se prit de belle passion pour une danseuse; le duc de Parme se fâcha; et, pour éviter le courroux de son

atesse, Carlo s'enfuit à Venise avec son ami Camerani.

A Venise, il retrouve sa danseuse adorée; *che gusto!* Vous croirez que mon Carlo n'a plus qu'à s'abandonner doucement au fil de ses amours; point du tout: il faut qu'il dispute la belle aux prétentions d'un vieil ambassadeur ridicule. Aussi Carlo se met-il en garde; d'une part, il défend sa maîtresse contre les tentatives du diplomate en perruque;

sur ses ergots et prend un parti décisif: pour terminer la guerre par un coup d'autorité, il fait enlever Carlo avec Camerani, son Pylade, et, par ses ordres, tous deux enfermés dans une chaise de poste, courrent bride abatue vers une prison quelconque. Mais Carlo n'est-il pas un rusé matois? Il s'échappe donc, et tandis que le sot ambassadeur le croit bien loin, mon gaillard est de retour et renoue ses trames.

C'est sous l'habit d'arlequin que Carlo se cache, et ici Carlo devient Carlin; il s'agit de la représentation d'une arlequinade italienne que M. l'ambassadeur doit honorer de sa stupide présence. Personne ne soupçonne Carlo sous cette veste bariolée d'arlequin et avec cette batte; personne, excepté sa chère danseuse, pour laquelle il vient de soulever son masque. Arlequin danse, arlequin saute, arlequin mystifie de plus belle M. l'ambassadeur, tout en continuant de se faire admirer de madame l'ambassadrice; si bien que de mystification en mystification, d'adoration en adoration, de danse en coups de batte, Carlo-Carlin reste définitivement maître du champ de bataille; l'ambassadeur s'avoue vaincu, l'ambassadrice bat en retraite, et la danseuse reste à Carlin-Carlo pour trophée de victoire. Camerani, le loutre de l'aventure, se réjouit fort du bonheur de son ami Carlo.

Camerani, c'est Alcide Tousz, le lazzi, la bounfouerie et le gros rire.—Carlo est représenté par mademoiselle Déjazet, la vive saillie, l'axil émerlonné, le pied, la jambe et le propos les plus roués.

Le vaudeville de madame Ancelot est du genre honnête; de méchantes langues disent que ce genre-là est pruche parent du genre ennuieux. Or, tout est radicalement honnête dans *Pierre le millionnaire*, la prose, les couplets, les person-

bages et l'ouvrage.

Co Pierre partit un beau matin pour les Indes, emportant avec lui une bourse très-légère et une grosse passion pour la fille de M. le comte de Jonville, dont Pierre était le secr-



(Théâtre du Palais-Royal: *Carlo et Carlin*. 1^e acte. — Camerani, Alcide Tousz, Armantine, mademoiselle Scrivaneck; Carlo, mademoiselle Déjazet; le duc de Friuli, Sauvile.)

de l'autre, il se vengea d'elui, en attirant l'attention et la bienveillance de mullah l'ambassadrice, jeune personne un peu vive et sentimentale, qui soupira à droite et à gauche, sans trop de diplomatie.

Il arriva cependant un moment où l'ambassadeur monte

taire. Au bout de vingt ans, Pierre revint avec la même grosse passion et une énorme quantité de millions dans sa bourse. Cela vous indique suffisamment que cette bourse, légère au départ, a un certain poids au retour. Devenir millionnaire en vingt ans, cela se voit ; mais rester amoureux, la chose est plus rare.

Quoi qu'il en soit, Pierre met ses millions et son amour aux pieds de mademoiselle de Jonville, qui est maintenant madame veuve de Valcour, mère d'une charmante fille de dix-huit ans. Madame de Valcour refuse l'amour et les millions ; elle est entichée de noblesse, pour sa fille du moins, et craint, en lui donnant un roturier pour beau-père, d'éloigner un certain

prétendant gentilhomme qui se présente et en veut à mademoiselle de Valcour.

Pierre est furieux de ce refus, et, pour se venger, il entreprend une lutte d'argent contre cette vanité nobiliaire. Ses écus lui servent de boulets et d'obus. Avec cette artillerie dorée, il mitraille les Valcour, et attire dans son camp le gentilhomme prétendant ; Pierre lui offre sa propre fille à lui, Pierre le millionnaire ; peut s'en faire que le transfuge n'aile jusqu'au bout et n'épouse mademoiselle Pierre tout court. Mais on pleure et l'on se repent si fort chez les Valcour, que Pierre le millionnaire, bonhomme au fond de l'âme, n'a pas le cœur de pousser plus loin son ressentiment. Il rend donc

le gentilhomme à mademoiselle de Valcour, et lui donne deux cent mille francs par-dessus le marché pour l'aider à payer ses dettes. A la bonne heure ! ceci est une belle vengeance.

Tout cela est d'une fadeur, d'une langueur, d'une candeur et d'une lenteur qui m'a passablement agacé les nerfs pendant plus de deux heures qu'a duré la représentation de cette œuvre mêlée d'une décoction de pavots ; cependant on a applaudî, je dois le dire ; on a pleuré, je l'avoue ; on s'est mouché, je le confesse. Il y a évidemment des amateurs, et plus d'un, qui se divertissent et s'attendent de ces sortes de choses ; pour moi, ce n'est pas mon goût ; j'en demande à Pierre le millionnaire un million de pardons.

Chinoiseries.



(Cloche chinoise exposée à Londres, dans la bibliothèque du palais de Buckingham.)

Parmi les *chinoiseries* que les Anglais ont volées aux habitants du Céleste Empire pendant la dernière guerre, ou qu'ils en ont reçues à titre de présent, après la conclusion du traité de paix, les plus belles, offertes à Sa Majesté la reine Victoria, ont été exposées la semaine dernière à la curiosité publique dans la bibliothèque du palais Buckingham. Nous nous empressons d'en donner deux dessins : ce sont une grosse cloche et deux vases qui ornaient autrefois le temple de Ning-po.

La cloche a environ 1 mètre 70 centimètres de hauteur et 3 mètres de diamètre. Sa forme élégante rappelle celle de

la *campanula tremuloides*, le pied de lièvre de Shakspere. Le métal dont elle se compose est un mélange d'étain, de cuivre et d'argent, mais l'argent domine dans une très-grande proportion. Ses sons sont éclatants et doux et se font entendre à de très-grandes distances. La surface extérieure est entièrement couverte d'inscriptions, de bas-reliefs et de figures dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Les figures représentent des personnages distingués de la secte de Bouddha ; les inscriptions sont en diverses langues ; les *chinoises* consistent pour la plupart en listes de fidèles des deux sexes ; les *sanscrites*, que M. Samuel Birch s'occupe de traduire en ce moment, jetteront, à ce qu'on assure, un jour nouveau sur l'histoire ancienne de la péninsule de l'Hindoustan. D'après une inscription chinoise, cette cloche a été fondue au temple de Peen-hing-pe-sze (près de la ville de Shaon-ching), la huitième lune de la dix-neuvième année du règne de Taou-Kwang, l'empereur actuel de la Chine, c'est-à-dire en 1839.

Les vases sont, comme la cloche, composés d'un alliage fondu et comme elle ils se font remarquer par la beauté de leur forme et de leurs ornements.



Vases chinois.

Bulletin bibliographique.

Théorie des Lois politiques de la Monarchie française; par mademoiselle DE LEZARDIÈRE. Nouvelle édition considérablement augmentée et publiée sous les auspices de MM. les ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique; par le vicomte de Lezardière. 4 gros vol. in-8. — Paris, 1844. Imprimeurs-Unis, 50 fr.

L'auteur de cet ouvrage, mademoiselle de Lezardière, naquit en 1751, dans un château du fond du Poitou. A peine eut-elle atteint l'âge de raison, elle étudia l'histoire de son pays. « Tenant des malheurs de la France à cette honteuse époque (la fin du règne de Louis XV), dit M. le vicomte de Lezardière, elle en attribua une grande partie à l'ignorance générale de ses institutions et de son droit public; elle entreprit de découvrir et de démontrer quelle furent ces institutions à l'origine de la monarchie, et les variations qu'elles subirent d'âge en âge. Mais ce ne fut pas sans contradiction que l'auteur de la *Théorie des Lois politiques* poursuivit son travail. L'esprit positif du baron de Lezardière, son père, s'effraya de cette voracité; il chercha longtemps à détourner sa fille de cette voie extraordinaire dans laquelle elle s'engagait. Frappe à la fin de sa persistance et du caractère de son travail, il communiqua ses premiers essais à M. de Malesherbes, son père, et à M. le comte de Choiseul. Ce fut à M. de Breuillet, à M. le duc de Noailles, à M. le Poitou, et plus tard, censeur de l'ouvrage, et à d'autres hommes éclairés. Tous attachèrent à ce travail une grande importance, encourageant l'auteur à le poursuivre, et mirent à sa disposition tous les documents historiques dont ils étaient possesseurs. »

La *Théorie des Lois politiques* paraît pour la première fois, sans nom d'auteur, en 1792. Mais, à cette époque, on n'avait guère le temps de lire ou de discuter des théories. Si avancées, si hardies qu'elles paraissent à M. de Malesherbes, les idées de mademoiselle de Lezardière étaient beaucoup trop arrêtées et beaucoup trop timides pour les députés de la convention. — Son livre ne se vendit pas. A peine eut-il été publié, les magasins du librairie furent pillés dans une rumeur, et on n'en saura qu'un très petit nombre d'exemplaires qui n'ont jamais été dans le commerce, et qui, conservés avec soin dans quelques bibliothèques d'élite, rendent plus d'un service à l'ignorance, et mirent à sa disposition tous les documents historiques dont ils étaient possesseurs. »

Nobie et Vendémie, mademoiselle de Lezardière avait été obligée de quitter la France pendant la révolution; elle ne rentra dans sa patrie qu'en 1801, sous le consulat. Mais malheureusement, dans cet exil, la belle bibliothèque de son père avait été brûlée avec la bibliothèque qu'il habitait, ses manuscrits étaient perdus ou dispersés, et la bibliothèque qu'il avait amassée pour la suite de son ouvrage, elle ne les retrouva pas. Comme il devait repartir tout de suite? La fortune de la famille était détruite. « Elle dut donc, dit M. le vicomte de Lezardière, dans toute la force de l'âge et de l'intelligence, abandonner les travaux auxquels elle avait consacré sa vie. La résignation avec laquelle elle accepta ce sacrifice donna la mesure de son caractère. Sa tendresse pour sa famille, les soins qu'elle lui prodigua, son active charité envers les pauvres, remplirent son existence. Personne ne saupunit jamais chez elle un murmure, ni retourna amer vers le passé; la vie commune sembla lui suffire. Sa modestie est honnête par tous ceux qui l'ont connue; elle est restée bien claire à ceux des siens qui lui ont survécu. »

Mademoiselle de Lezardière est morte en Vendée en 1855, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle était si peu connue, que M. Barbier, dans son *Dictionnaire des Auteurs anonymes*, l'avait oublié en 1814. Elle ne reclama pas contre cette erreur; elle ne se plaignit jamais de l'oubli auquel le monde condamna et justement ses remarquables travaux; et cependant les principaux historiens de la France et de l'Angleterre continuèrent de faire de nombreux emprunts à la *Théorie des Lois politiques*. Comme l'ouvrage n'était pas dans le commerce, ils se croyaient dispensés d'avouer les emprunts que le public ne pourrait pas s'apercevoir. M. Guizot, qui l'a étudié, ouvrage à laquelle mademoiselle de Lezardière, si ce n'est pas des autres, M. André et Thierry se montre plus juste: « La renommée de Mabille, héritière de ce siècle, continua de dominer toutes les autres, seulement l'ouvrage de mademoiselle de Lezardière, peu répandu dans le public, mais recherché des personnes studieuses, se plaignait dans leur opinion à côté et même au-dessus du siège. La forme sévère de cet ouvrage, qui, sous un de ses aspects, n'est qu'un assemblage de fragments originaux, ramené, en histoire, à la religion des textes, quelques penseurs que le règne absolu de la philosophie avait inhibits à n'avoir de foi que dans les idées. »

La nouvelle édition de la *Théorie des Lois politiques* forme quatre volumes. Un tiers de l'ouvrage ne faisait point partie de la première édition, et n'avait jamais été publiée. M. Guizot et M. Villemain, ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique, ont souhaité, sur les fonds de leurs ministères, à un nombre d'exemplaires suffisants pour décider cette publication. Qu'ils en reçoivent ici nos remerciements sincères; ils ne pourront pas encourager un ouvrage plus digne de leur protection.

Mademoiselle de Lezardière a divisé son travail en trois époques:

La première époque a pour titre: *Lois politiques des Gaulois* et *avant l'assassinat de la monarchie*.

La seconde époque renferme les séries qui s'écoulerent depuis l'élevation de Clovis sur le trône, jusqu'à la fin du règne de Charles le Chauve. Elle se divise en quatre parties principales, intitulées:

1° De l'état politique et civil de l'Église dans la monarchie franque, fixé par les dispositions du droit canonique et des lois constitutives de l'État;

2° De l'état politique et civil de l'Église dans la monarchie franque, fixé par les dispositions du droit canonique et des lois constitutives de l'État;

3° De l'état des propriétés et des personnes de la puissance militaire, des lois civiles et criminelles, de l'origine, de la composition, des fonctions et des pouvoirs des tribunaux dans la monarchie franque;

4° Des charges onéreuses des citoyens et des revenus du prince, de la succession à la couronne; observations sur les différentes infractions faites aux lois constitutives, soit de la part du prince, soit de la part du peuple.

La troisième époque, publiée pour la première fois, s'étend depuis la mort de Charles le Chauve jusqu'au quatorzième siècle. Elle est presque entièrement consacrée au régime féodal. — Une table analytique des matières termine le quatrième et dernier volume.

L'auteur de la *Théorie des Lois politiques*, attaquant des erreurs accreditées, crut devoir donner à ses assertions l'appui d'auto-

rités irrécusables. Le texte, ou *discours*, est suivi d'un *annuaire analytique des preuves*, et, enfin, des *notes* elles-mêmes sont rapportées avec exactitude. — Cette masse de preuves peut sembler superficieuse aujourd'hui; mais les éditeurs ont eu devoir respecter le travail primitif de mademoiselle de Lezardière; et les deux premières époques sont, dans cette seconde édition, ce qu'elles furent dans celle de 1792, sans quelques changements de distribution, et la suppression de la traduction des textes latins. Quant à la troisième époque, il n'a été possible de publier que le *discours* et les *summaries* des preuves; les caliers contenant les *notes* ont été perdus, en 1792.

AD. I.

Fables; par M. LÉON HALEVY. — Un volume grand in-18, papier jésus-vélin; prix 5 fr. 30 cent. Chez Gide, rue des Petits-Augustins, n° 5.

Il a des esprits exclusifs et dédaigneux qui condamnent d'avance toutes les fables nouvelles comme des tenues copables et inutiles, comme un véritable sacrifice envers le grand maître de l'art, envers le Fontaine. Quant à moi, je ne serai plus permis de croire à leur sincérité, si tel, si naturel au gré de l'homme, que les meurs, les traits de chaque siècle peuvent modifier et rejaillir? On ne pourra le tenir sans respect à la gloire du grand fataliste! Il est vrai et vaste domine sans à jamais interdire à l'imagination des poètes! En vérité, c'est pousser l'adulation jusqu'à la tyrannie. Molière régne et régnera toujours sans rival dans la comédie, comme La Fontaine dans l'apologie. Cependant depuis Moléne a osé faire des comédies, et on a même réussi à en faire d'ingénieuses, de plaisantes, de bien écrites, quoiqu'elles n'égalent pas le *Tartufe* ni le *Misanthrope*. Sans parler de Fenelon, qui a laissé des fables de charme et de philosophie. Lamotte, dans le dernier siècle, a composé un recueil d'apologues dont l'invention spirituelle, la moralité fine et juste méritent l'estime des connaisseurs. Plus récemment encore, Flavian, bien supérieur par le choix des sujets et l'agrement du style, n'a-t-il pas conquis une place dans toutes les bibliothèques, non pas à côté de La Fontaine, mais après lui? Qui admirateur fanatique de l'inimitable fablier voudrait supprimer le *Siege qui montre la laetitia magique, l'Avigle et le Paralyptique*, et tant d'autres charmantes compositions?

Les nos jours Arnault, M. Viennet et quelques autres ont imprimé à la table un caractère nouveau. Ils lui ont donné la couleur de la satire, une partie-polémique que les mœurs et les événements entraînent. C'est à ce caractère que l'œuvre est devenue heureuse. Tout le monde sait par cœur *La Fille de l'armée* d'Arnault, un des plus délicieux morceaux de la poésie moderne.

À l'exemple de ces honorables curtevans, M. Léon Halevy n'a pas cru devoir résister aux charmes de ce poème inépuisable et philosophique. On l'oublierait comme eux en lisant ce recueil. Tous les amis de la bonne littérature, de la poésie appliquée à la morale le remercieront. Il a victorieusement prouvé que le secret de l'apologie graciens, vif, parlant en vers piquants et naturels, et s'élavançant parfois jusqu'aux inspirations les plus touchantes, n'était pas perdu dans la patrie de La Fontaine.

Les sujets que M. Halevy a traités se distinguent par la variété. C'est la devise de La Fontaine, M. Halevy ne l'oubliera point: c'est toujours une pensée philosophique qu'il met en action, et que le dénouement fait éclater aux yeux du lecteur. Il prend tous les tons; mais, fidèle à la loi, au genie de la fable, il sait toujours faire tourner au profit de la morale le plaisir ou l'émotion qu'il excite. Son recueil ne s'adresse pas seulement à l'imagination, aux loisirs de la jeunesse; mais les salutaires enseignements, les observations vives qu'il renferme, s'appliquent à toutes les époques, à toutes les conditions de la vie. Tous les lecteurs y trouveront du charme, tous les âges des leçons.

Dans les *Deux Chérubins*, le travails que le poète veut corriger est celui du siècle; aussi dit-il avec une hante raison :

After vite est notre devise;
De dévorer l'espion se fit une loi;
Au profit du docteur l'heure est-elle conquise?...
Le temps dont on fait bon emploi;
Est le seul qu'on économise!

La couleur mélancolique et vive répandue dans le petit drame intitulé *le Tambour*, frapperas tous les yeux. Le récit a une forme saisissante et animée, qui donne un nouveau relief à une idée vraie en tout temps, et si bien exprimée par ces beaux vers :

Au instant où l'ennemi, l'ombre et le command,
Et le point sur lequel l'espionne, commune,
Qui meurt dans le combat, trouva le réveil?
Un sortir de la fortune;
Un simple rayon du soleil!

Nos meurs politiques ont sans doute inspiré le *Babillard*. Nous sommes d'Etat, nos grands orateurs pourraient y trouver une leçon.

Après avoir sondé la faconde, l'abus des mots, l'auteur joint l'exemple au précepte dans la fable suivante, qui est elle-même un modèle de concision :

La Canne à Epée.

Une lame enflante, acharnée, glosante,
Sous un baïonnet flexible, instrument déloyal;

Devant une arme dangereuse,

Qui n'aurait pas peur d'un combat malé;

Il est à ce malheur de l'ordre de destin ma frappe?

Qui meurt dans le combat, trouva le réveil?

Autrefois j'étais une pieuvre;

Et je suis plus qu'un poème?

Tout devait mourir de la place où nous sommes?

Sous le soleil, sous le lampas, un jeu?

Et bien que je sois dans les larmes

Qui marqua le rang... Le fourreau!

qu'il personnalise et qu'il anime avec un rare bonheur. Ses vers sont faits comme on n'en fait plus; ils respectent les règles de la langue et du goût; ils sont pleins d'élégance et surtout d'harmonie; mais c'est non d'un familier mais d'un savant qui se trouve dans un ouvrage de M. Leon Halevy. Le succès de cet ouvrage, les suffrages éclatés qu'elle a reçus, prouvent que l'enthousiasme de la vraie poésie française n'a pas encore été étouffé sous les fatras des productions extravagantes et des vices barbares qui nous inondent.

A. E.

Monachologia, figuris ligno incisis illustrata (avec la traduction en français). — Chez tous les libraires. 1 volume in-24. 1 fr.

Pourquoi a-t-on réimprimé ce petit volume? On comprend, sa lourer la blâmer, sa première publication vers la fin du siècle dernier. C'était en Italie, dans les Etats de la domination au trône, et le souverain régant était Joseph II. Le comte de Born, naturaliste distingué, ami de l'empereur, s'occupa d'écrire l'histoire naturelle du genre *macacca*, suivant la méthode de Linne. Ses descriptions étaient accompagnées de figures, comme on les voit dans tous les livres d'histoire naturelle; c'est avec ces termes les plus courants et les plus choisis de la science, que le naturaliste italien écrivit ce travail contre les moines, contre une puissance qui, les armes catholiques eux-mêmes ne protégeaient plus. Mais, aujourd'hui, à qui s'attache la *Monachologia*? La puissance, qu'est-elle devenue? A qui répond ce joli petit livre avec sa traduction française, ses *figuris ligno incisis*? L'éditeur aurait dû garder son papier pour un autre usage, et son bois pour se chauffer. — Il nous dira peut-être que c'est une curiosité bibliographique. Mais les curiosités qui content 1 franc ne sont plus des curiosités. Les bibliophiles veulent payer cher, parce que le prix est le signe de la rareté de l'objet.

Annuaire des Voyages et de la Géographie pour l'année 1844; par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. FRÉDÉRIC LACROIX. Première année. — Paris, 1844. Guillaumin. 1 fr. 50.

Présenter tous les ouvrages au public un résumé des voyages et des travaux géographiques accomplis dans le courant de l'année, est l'heureuse idée que M. Frédéric Lacroix vient de posséder. Cet utile et intéressant petit volume s'ouvre par une introduction dans laquelle M. Frédéric Lacroix passe successivement en revue les explorations entreprises ou terminées en 1843, et celles qui sont encore en voie d'exécution. Viennent ensuite divers articles inédits, redigés tout exprès pour l'*Annuaire*, ou communiqués par Dumont d'Urville, M. et madame Hommaire du Hell, le vicomte de Santarem, M. Alcide d'Orbigny, Marignier, Vincent-Duminil-Dumoulin, Y. Schleicher, Desgraz, Ferdinand Denis, Sébastien Allin, le major G. Poussin, etc. A une analyse consciente des principaux livres de géographie ou de voyages publiés en 1843, succèdent enfin les résumés des communications relatives à la géographie faites à l'Académie des sciences, plusieurs tables de hauteur, le tableau chronologique des principaux découvertes géographiques, et la liste des principales cartes publiées par le ministère de la marine. Malgré quelques lacunes faites à combler, l'*Annuaire des Voyages et de la Géographie* de 1843 est l'igne du succès qu'il a obtenu. M. Frédéric Lacroix possède toutes les qualités nécessaires pour que la critique la plus sévère n'ait rien à reprocher à l'*Annuaire de 1844*.

Chefs-d'œuvre du Théâtre espagnol. Traduction nouvelle, avec une Introduction et des Notes; par M. DAMAS-HINARD. Calderon, troisième série. 1 vol. in-18. — Paris, 1844. Grosselin. 5 fr. 50.

M. Damas-Hinard continue, avec le même honneur et le même succès, l'élegante et fidèle traduction qu'il a entreprise des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol. Le troisième volume de Calderon, qui vient de paraître (le cinquième volume de cette importante publication), renferme six drames ou comédies: *Louis Pérez de Galice*, *le Secret à haute voix*, *l'Espri follet*, *les Trois Châtaigniers en un seul*, *le Prince en baïonnette* et *le Séchiste d'Angleterre*. Chacune de ces pièces est précédée d'une introduction historique et critique, et des notes intéressantes expliquent aux lecteurs français tous les passages obscurs. — La traduction de M. Damas-Hinard est une de ces œuvres conscienties, si rares de nos jours, qui assurent à leur auteur une place distinguée parmi les écrivains de leur époque.

Visneda, ou la Druidesse des Gaules, tragédie en trois actes et en vers; par mademoiselle S. B., auteur de la *Fille de Jéphé*. In-8. 1 fr. 50. — La Rochelle, Frédéric Boutet. — Paris, Paulin.

Un de nos bons nous adresse des exemplaires de cette tragédie, avec cette note que nous copions : « Ce phénomène littéraire est dû à une jeune personne qui, sans avoir jamais étudié les premières règles de la grammaire et de la prosodie, a trouvé dans un admirable instinct poétique et dans les seules forces d'un génie noué par d'abondantes lectures, les moyens de faire presque simultanément deux tragédies: *la Fille de Jéphé* et *Visneda*, ou tout ressembler la plus ténèbre poétique et les plus beaux sentiments. »

Les exemples de cette faculté, qui révèle à quelques natures privilégiées les formes de la poésie, ne sont pas rares de nos jours. La drame druidique de Visneda, nous rappelle l'œuvre d'Ulysse. L'ouvrage dramatique intéressant, quoique l'expression n'y sanctionne pas toujours la dignité de la pensée. Le sujet de la pièce est la lutte des vieilles croyances gauloises contre le christianisme naissant. La druidesse Visneda est la personification de la lutte, et sa conversion, une image du triomphe de la foi chrétienne.



Les Annonces de L'ILLUSTRATION contiennent 90 rentrées la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

Le 10 mars, courant, à huit heures du soir, dans la salle de l'École Lyrique de M. Moissac-Usta, 18, rue de la Tour-d'Auvergne, il sera donné, par M. Leonard Goto, jeune violoniste d'obéssia, qui s'est fait entendre et fait l'hiver avec succès dans beaucoup de salons de Paris, un concert, dans lequel on entendra, pour la partie vocale, M. et madame Iwanoff et M. Goldberg, et pour la partie instrumentale, mademoiselle Blanche Maricot, MM. Gibra et Arenas, ainsi que le beneficario.

S'adresser, pour la location des stalles, à la Salle des Concerts et chez les principaux marchands de musique.

LA COUR DE GÉROLSTEIN, FLEUR D'AMOUR, quadrilles nouveaux, par V. Lazz. Chez L. Collard, éditeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 29.

ROMANCES NOUVELLES, chez Meissonnier, éditeur de la méthode de piano de Henri Herz, rue Dauphine, 22.

G. DUPREZ,

DE L'ACADEMIE ROTATIA DE MUSIQUE.

Il me trompait, à mademoiselle Masson. Le Secret surpris, à madame Salettes. La Fiancée d'Antar, à madame la comtesse de Sparre. Le Bon Larrou, à M. Roger. La Part de Prise, à M. Ponchard. Sur la Tamise, à M. Baffé.

F. DELSARTE.

Le Pelerin, romance pour ténor. Le Désespoir, air pour basse ou ténor.

G. ROGER,

DE L'OPERA-COMIQUE.

Je ne saisaimer que vous, à mademoiselle Lavoie.

La Chasse saxonne, duo pour ténor et baryton, à M. Albertini.

F. GÉRALDY.

Au Bal, à M. Sabatier. Amour et Mystère, à M. Roger.

Le conte Au D'ADHÉMAR.

Teresita, pour voix de baryton, à M. Barbillot.

Galoche le Noir, pour voix de baryton, à M. Grand.

Le doux Nom de Marie, romance pour soprano.

LA CHANSON AU SALON, dix chansons nouvelles, ornées de dessins de MM. F. Grenier, J. Dauvin, A. Davin, Gsell, Bouchot et Etc.; paroles de Fred. de Courcy; musique de L. Clapison.

1. Le Nouveau Calendrier.

2. La Perle des Maries.

3. La Compliante conjugale.

4. Le Hochet.

5. Le Millionnaire.

6. Minette.

7. Les Mysteres de Province.

8. Mon Lit.

9. Le Touriste.

10. Le Juge de Paix.

Réunies et brochées, prix net,

Se vendent séparément.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

A LA LIBRAIRIE DUROCHET,
RUE DE SEINE, 35.

LE THEATRE DES LATINS, avec la traduction en français, faisant partie de la Collection des auteurs latins publiée en 25 volumes grand in-8, sous la direction de M. Nisard, 1 grand vol. in-8.

ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE UNIVERSEL, ou Cours complet d'études à l'usage de la jeunesse, — Ouvrage également utilisé aux jeunes gens, aux mères de familles, aux instituteurs et institutrices, et à toutes les personnes qui s'occupent de l'instruction, ainsi qu'aux gens du monde; par le docteur ANDREUX de Baudouin et Louis Boët, professeur au collège Stanislas. 1 vol. in-8, format du *Million de Poésie*.

BIOGRAPHIE PORTATIVE UNIVERSELLE, contenant 50,000 noms, suivie d'une Table chronologique et alphabétique, où se trouvent répartis en 60 classes différentes, par intérêts et professions, les noms mentionnés dans l'ouvrage; publiée sous la direction de MM. Léonard Lalanne et Leon Renier, élèves de l'École des Chartes. 1 vol. de 1,000 pages, format du *Million de Poésie*, contenant la matière de 12 volumes ordinaires. Prix : 12 fr., broche. — Cartonne à l'anglaise, 15 fr. 50.

LIBRAIRIE DUROCHET ET C°,
rue de Seine, 35.

COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES militaires de la République et de l'Empire, 50 planches coloriées, comprenant les portraits de Napoléon, premier consul; de Napoléon, empereur; du prince Eugène; de Murat et de Poniatowski; d'après les dessins de M. Hippolyte Bellange.

50 gravures, composées chacune d'un ou de deux planches coloriées et d'un texte explicatif. — Prix de la livraison : 50 centimes.

La Collection se compose de 50 sujets coloriés à l'aquarelle, qui forment, avec le texte, un magnifique *Album*. Prix : 15 fr.

On souscrit, à Paris, chez J.-J. Denodet et Comp. éditeurs, et chez tous les dépôts de publications illustrées; — dans les départements, chez tous les correspondants du Comptoir central de la Librairie, et chez tous les libraires.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE, 10 volumes, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par SAINT-EXUPÉRY, avec 800 dessins de Tony Johannot. 1 volume grand in-8; Jesus velin.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTHILLANE, par LE SAGE; précédée d'une Notice sur l'auteur, par U. NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8; Jesus.

LES ÉVANGILES; traduction de LE MAISTRE DE SACY, publiée sous les auspices de M. l'abbé TREVAUX, vicaire général du diocèse de Paris; édition illustrée par Th. FRAGNAUD, et ornée d'un titre gravé, imprimé en couleurs et en or, et d'un Frontispice représentant la Sainte-Face, aussi imprimé en couleurs et en or; de quatre autres Frontispices représentant les quatre Évangélistes avec leurs attributs consacrés par la tradition de l'art chrétien; de quarante-neuf Encadrés, ornés de 200 vignettes entourant la première page de chaque chapitre et représentant un sujet du chapitre; de nombreux Tableaux, et gravures coloriées et Lettres ornées, à la manière des Missals du Moyen-Age et de la Renaissance; de Flemmots et Guts-de-Lampe, etc.; imprimés sur papier velin, de manière à pouvoir colorier et éliminer les dessins. 1 volume in-8.

VOYAGES EN ZIGZAG, ou Excursions d'un Peumousois en vacances dans les Cantons suisses et sur le levern italien des Alpes; par R. TORRETT; 400 gravures d'après les dessins de l'auteur et 42 grands dessins, par M. CALAME. Un très-beau volume grand in-8; Jesus de 500 pages. Prix, broche.

LES ESFARES DE FLORIAN, ornées de 80 gravures tirées à part du texte, et de 25 vignettes et fleurons dans le texte; par J.-J. GRANDVILLE; précédée d'une Notice par P.-J. STAHL. 1 charmaill. vol. in-8.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON, par LAURENT (de l'Ardeche), avec 200 dessins, par HORACE VERNET, gravés sur bois et imprimés dans le texte. Nouvelle et magnifique édition augmentée de gravures coloriées représentant les types de tous les corps et les uniformes militaires de la République et de l'Empereur; par HIPPOLYTE BELLANGE. 1 vol. grand in-8.

Le même ouvrage, sans les types coloriés, 20 fr.

LES AVENTURES DE L'INGÉNIUS, III. DALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE; par MIGUEL CERVANTES SAavedra; traduction nouvelle, précédée d'une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par LOUIS VIARDOT; ornée de 800 dessins de Tony Johannot, et d'une carte géographique des voyages et aventures de Don Quichotte. 2 vol. grand in-8; Jesus.

LE JARDIN DES PLANTES, Description et Mœurs des Mammifères de la Menagerie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BOUDARD; précédée d'une Notice historique, anecdotique et descriptive du Jardin, par M. JEUX JANN.

Cet ouvrage est illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle et de 110 cœurs-de-lampe, gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 55 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part à cause de leurs dimensions, et offrant les vies les plus remarquables du Jardin des Plantes; 110 Constructions, les Fabriques, les Mammifères, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'ossements de deux hémisphères.

Dossinatrices: MM. Werner, Sézénil, Edouard Traissac, Karl Giraldet, Jules David, François Hémery, Karl Mirey, etc.

Gravures sur bois et sur cuivre par MM. Annon, Best et Leroy.

Planches sur acier par MM. Fournier et Ansdorff.

Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé. — L'ouvrage complet,

OUVRAGES DANS LE FORMAT GRAND IN-8.

OEUVRES COMPLÈTES D'HOMÈRE, traduites par P. GROUET; suivie d'un Essai d'Encyclopédie homérique. 2 vol. in-18, Jesus.

MÉMOIRES DE CASANOVA DE SEINGALT, 4 vol. in-18, ornés de 600 pages, contenant la matière de l'édition en 10 volumes in-8. Prix : 5 fr. 50 le vol. L'ouvrage complet,

14 fr.

50 livraisons, composées chacune d'un ou de deux planches coloriées et d'un texte explicatif. — Prix de la livraison : 50 centimes.

La Collection se compose de 50 sujets coloriés à l'aquarelle, qui forment, avec le texte, un magnifique *Album*. Prix : 15 fr.

On souscrit, à Paris, chez J.-J. Denodet et Comp. éditeurs, et chez tous les dépôts de publications illustrées; — dans les départements, chez tous les correspondants du Comptoir central de la Librairie, et chez tous les libraires.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES DE DÉCOUVERTES MARITIMES ET CONTINENTALES, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1841; par W. DESBOROUGH LOOLEY; traduite de l'anglais par A. JOANNE et OLD NICK, complétée pour les expéditions et voyages jusqu'à ce jour; y compris la dernière expédition de M. Dumont d'Urville; par M. AVALLAZ. 5 vol. in-18, format anglais. 5 fr. 50 le volume. L'ouvrage complet,

10 fr. 50.

MANUEL DE POLITIQUE, ouvrage dédié à l'Académie des Sciences morales et politiques; par V. GICHARD. 1 vol.

5 fr. 50.

HISTOIRE DE 1840; par A. VILLEROY. 1 vol.

5 fr. 50.

HISTOIRE DE 1841; par A. VILLEROY. 1 vol.

5 fr. 50.

MANUEL D'HISTOIRE ANCIENNE, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ; par le docteur OTT. 1 vol.

5 fr. 50.

MANUEL D'HISTOIRE MODERNE, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours; par le docteur OTT. 1 vol.

5 fr. 50.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE; par M. RENOUARD. 1 vol.

5 fr. 50.

MANUEL DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE chez tous les peuples, et particulièrement de l'architecte en France au moyen-âge, avec 200 gravures dans le texte. 2 vol.

10 fr. 50.

LA MUSIQUE MISE À LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE, exposé succinct de tout ce qui est nécessaire pour juger de cet art et pour en parler sans faire étudier; par M. FETIS. 2^e édition. 1 vol.

5 fr. 50.

GÉORGES CUVIER; Analyse raisonnée de ses travaux, précédée d'un éloge historique; par M. FLORIENS, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. 1 vol.

5 fr. 50.

DISCOURS SUR L'ÉTUDE DE LA PHILOSOPHIE NATURALE, où l'auteur expose de l'histoire, des procédés et des progrès des sciences naturelles; par J.-F.-W. HENSEL, traduit de l'anglais. 1 vol.

5 fr. 50.

LES MUSÉES D'ITALIE, Guide et menu de l'artiste et du voyageur; par LOUIS VIARDOT. 1 vol.

5 fr. 50.

LES MUSÉES D'ESPAGNE, D'ANGLETERRE ET DE BELGIQUE; par LOUIS VIARDOT, pour faire suite aux *Musées d'Italie*, par le même. 1 vol.

5 fr. 50.

EDUCATION PROGRESSIVE, ou Études du Gours de la Vie; par madame NELKER de SAUSSIE; précédée d'une notice sur l'auteur. 2 vol. grand in-18.

7 fr.

LE JOURNAL DES PROVERBES FRANÇAIS, leur origine, leur acceptation, anecdotes relatives à leur application, etc.; par LÉOPOLD DE LINCY; précédé d'un *Essai sur la philosophie des Proverbes*, par Sanchez Pauca, par FLAD. DENIS. 2 vol.

7 fr.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

VARICES. — BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc: *aucun pî aux articulations*. — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant, rue des Arts, 2^e. Ecrite *franco*.

DELSTEN ET WILLIAMS, seuls fabricants des épinglez perfectionnées à têtes solides et pointes allongées; brevet de D. — E. Taylor, par autorisation de S. M. la reine Victoria.

Ces épinglez, d'une forme parfaite, sont tout d'une pièce, la tête faisant corps avec la tige et solidement à toute éprenue.

Les aiguilles de leur fabrique sont aussi d'une très grande solidité, et peuvent être utilisées sans être cassées.

S'adresser à DELSTEN ET COMP., Crown-Court, Chancery-lane, London. Fabrique Light-Pool-Mills, Gloucestershire.

RUE TARANNE, 14, à PARIS.

EAU DE MÉLISSE DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de Brest, seul inventeur des eaux de Mélisse et anisées, notamment le *mal de tête*.

Ces jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

Les jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

Les jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

Les jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

Les jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

Les jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

Les jambes et articulations sont d'une grande douleur et débordante de douleur.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

A LA LIBRAIRIE PAULIN,

RUE DE SEINE, 35.

VOYAGE DANS L'INDE ET DANS LE GOLFE PERSIQUE, PAR L'ÉGYPTE ET LA MER ROUGE; par M. V. FONTAINE, élève de l'École Normale, vice-consulte de France à Bassora. 1 vol. in-8. 7 fr. 50. (1^e partie.)

JÉRÔME PATEROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE; par LOUIS RAYBAUD, auteur des *Études sur les Réformateurs contemporains*. 1 vol. in-18, contenant la matière de l'édition en 10 volumes in-8. Prix : 5 fr. 50 le vol. L'ouvrage complet,

14 fr.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE DE L'ÉPOQUE IMPÉRIALE poésie; par M. BARD JULIEN. 2 vol. in-18. 5 fr. 50.

LIBRAIRIE DUROCHET,

RUE DE SEINE, 35.

LA MISSION DE JEANNE D'ARC, drame en cinq journées et en vers; par J.-J. PONCHAT, 1 vol. in-18.

2 fr.

IMPRESSIONS D'UN TOURISTE EN RUSSIE ET EN ALLEMAGNE; par PIERRE ALBERT. 1 vol. in-8. 2 fr. 50.

RÈVES ET SOUVENIRS, poésies morales et philosophiques; par MARIE-GUSTAVE LAROCHE. 1 vol. in-8.

5 fr.

LES CONSTITUTIONS DES JÉSUITES, avec les Déclarations; texte latin d'après l'édition de Prague. Traduction nouvelle. 1 volume. 5 fr. 50.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

ARTICLES ANGLAIS: Théâtres, Cafetières, Boîtes à Thé, etc.; Aiguilles anglaises, Encres Stephen, Tapis, Crayons, etc.

PLUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-reduits.

